

Les Brigades des martyrs d'al-Qsa menacent de tuer des dirigeants du Hamas

Page A 5



Tuerie dans une école amish: le bilan s'alourdit

Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 225

LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2006

88¢ + TAXES = 1\$

Bombe atomique ou politique?

L'annonce de la Corée du Nord de procéder à un essai suscite un tollé

Menace réelle ou coup de bluff, la Corée du Nord a annoncé hier qu'elle allait procéder à un essai nucléaire à une date indéterminée «dans le futur», suscitant immédiatement un tollé dans le monde et la saisie dès aujourd'hui du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'annonce coréenne a été faite hier par la voie d'un communiqué du ministère des Affaires étrangères diffusé par l'agence officielle KCNA, selon lequel ce geste est rendu nécessaire par «la menace d'une guerre nucléaire» supposément brandie par les États-Unis et par «les sanctions» imposées à la Corée du Nord par Wa-

shington. À l'issue d'une séance technique du Conseil de sécurité hier, l'ambassadeur américain aux Nations unies, John Bolton, a indiqué que cette instance se réunirait aujourd'hui pour discuter de la nouvelle crise coréenne. Il a dit avoir demandé au Conseil d'éviter une «réaction automatique» consistant à adopter une décl-

ration et propose plutôt la mise en œuvre d'un programme de diplomatie préventive cohérent et bien pensé.

Son homologue chinois, Wang Guangya, a pour sa part déclaré privilégier les «pourparlers à six» — Corée

VOIR PAGE A 8: BOMBE

Ottawa coupe les vivres au festival gai Black & Blue

Le ministre Blackburn en a pris lui-même la décision

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les organisateurs du festival gai Montréal Black & Blue ont reçu une bien mauvaise nouvelle à la veille de lancer leur événement qui débute aujourd'hui et dure jusqu'au 10 octobre. Le ministre fédéral du Travail, Jean-Pierre Blackburn, a en effet décidé personnellement de couper les vivres au festival, et ce, malgré un avis contraire de ses fonctionnaires qui recommandaient de continuer à financer cet événement qui attire 10 000 touristes et entraîne des retombées économiques de 25 millions de dollars.



Selon Jean-Pierre Blackburn, les organisateurs d'événements ne doivent pas tenir les subventions pour acquises

Le festival Black & Blue propose une cinquantaine d'activités socioculturelles pendant une semaine, dont le grand «rave» de dimanche prochain au Stade olympique. L'an dernier, la Fondation BBCM, organisateur de l'événement, avait reçu 47 325 \$ de Développement économique Canada (DEC). Cette somme a été utilisée pour promouvoir le festival à l'étranger, car l'événement se positionne comme un festival d'envergure internationale sur la scène gaie. «Grâce à ce festival, on attire le jet-set gai international. Les gens viennent de partout pour dépenser à Montréal. Pour le Québec et Montréal, c'est très rentable», explique au Devoir Robert Vézina, président de la Fondation BBCM.

Cette année encore, les organisateurs avaient reçu des signes très positifs du gouvernement fédéral, ce qui laissait entrevoir une somme équivalente à celle accordée en 2005. Les fonctionnaires ont d'ailleurs recommandé au ministre d'accorder une enveloppe d'environ 55 000 \$. Or, à quelques jours du début de l'événement, le ministre Blackburn est revenu sur la décision et a refusé d'accorder le montant recommandé. Cette année, le festival est donc privé de toute contribution fédérale.

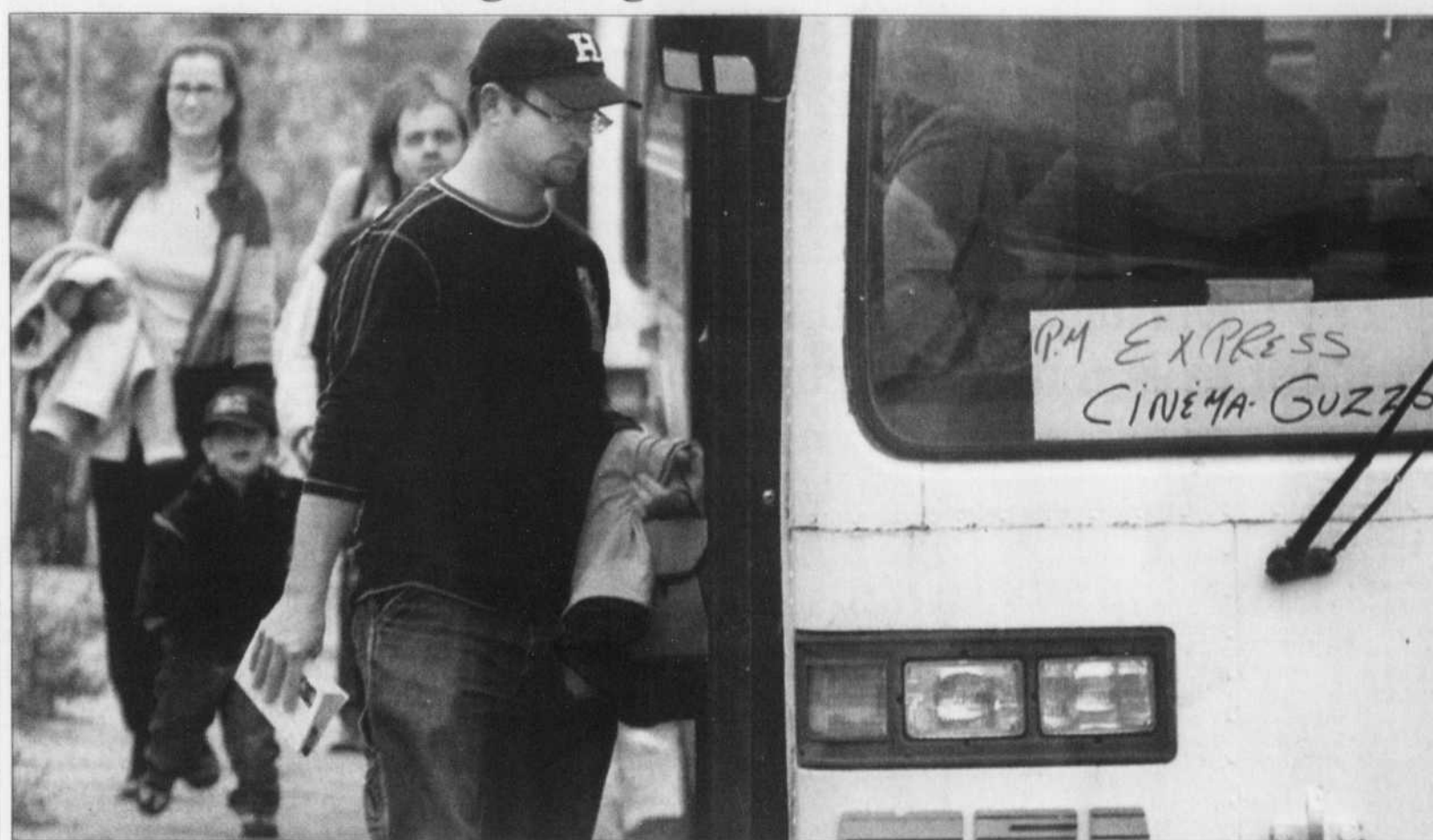
Les organisateurs du festival étaient sous le choc hier, à la veille du début de l'événement. «Nous sommes très fâchés. Je ne comprends pas. C'est une décision personnelle du ministre et c'est ridicule. Il se tire dans le pied parce que le festival est un bon investissement pour le pays. C'est l'un des événements où la dépense par capita

VOIR PAGE A 8: FESTIVAL

INDEX

| | | | |
|--------------|------------|--------------|-----|
| 7 | 7831300066 | 5 | |
| Annances | C 6 | Éditorial | A 6 |
| Avis publics | D 4 | Idées | A 7 |
| Bourse | C 2 | Météo | C 6 |
| Carrières | C 4 | Monde | A 5 |
| Culture | C 8 | Mots croisés | A 4 |
| Décès | C 6 | Sudoku | D 4 |
| Économie | C 1 | Télévision | C 7 |

Navette d'urgence gratuite à Laval: «Génial!»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les Lavallois n'avaient pas à attendre avant d'embarquer dans la navette qui les ramenait hier après-midi du métro Henri-Bourassa jusqu'à leur automobile stationnée à Laval. Quelque 1200 d'entre eux ont emprunté la navette, qui prenait quatre minutes pour se rendre au métro hier matin et 12 pour en revenir en après-midi. Les affiches écrites à la main au gros marqueur noir montrent à quel point le service a été mis en place à la hâte pour pallier les problèmes de congestion dus à la fermeture de l'autoroute 19.

Un mandat étroit pour la commission Johnson

Les travaux se limiteront à la tragédie du viaduc de la Concorde: l'opposition est déçue

ROBERT DUTRISAC
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Québec — La commission d'enquête publique sur l'effondrement du viaduc de la Concorde, que préside Pierre Marc Johnson, s'est vu confier un mandat étroit qui ne s'étendra pas à l'évaluation de l'ensemble du réseau routier comme le souhaitait l'opposition.

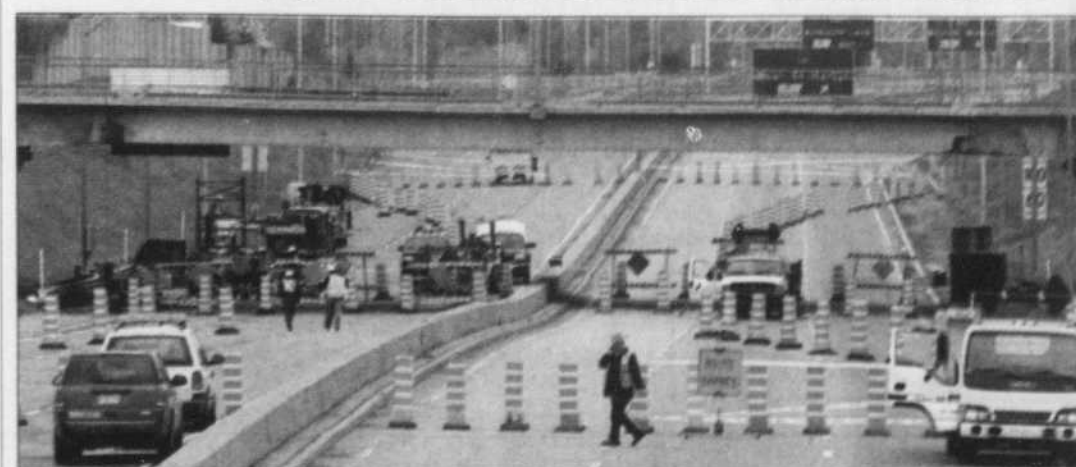
Epaulé par le ministre de la Sécurité publique,

Jacques Dupuis, le ministre des Transports, Michel Després, a dévoilé le mandat de la commission d'enquête que définit un décret adopté hier par le conseil des ministres et qui confirme la nomination de Pierre Marc Johnson en tant que président.

Pierre Marc Johnson est «la personne toute dédiée» pour assumer cette fonction en raison de son expérience

VOIR PAGE A 8: JOHNSON

■ Autre texte en page A 4 ■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le viaduc De Blois, «jumeau» de celui de la Concorde qui s'est écroulé samedi. Son examen permettra peut-être de mieux comprendre ce qui s'est passé.

Un train ontarien en renfort à Laval

Des Lavallois découvrent les bienfaits des transports collectifs

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Quelque 2500 Lavallois découvrent ces jours-ci les vertus des transports en commun afin d'éviter la congestion routière due au tragique effondrement du viaduc de la Concorde. Ce chiffre pourrait bondir considérablement d'ici la fin de la semaine, puisqu'un train sera prêt par l'agence torontoise Go-Transit afin d'accroître le service sur la ligne Blainville-Montréal.

La ministre ontarienne du Transport, Donna Cansfield, a annoncé hier qu'un train partira ce matin de Toronto afin de venir renforcer le service sur la ligne qui dessert Laval. Elle répondait ainsi à une demande formulée par le gouvernement québécois.

D'une capacité de 1400 passagers, ce train a été assemblé à partir de pièces de rechange et de wagons inutilisés de l'Agence Go-Transit et est prêt gracieusement à l'Agence métropolitaine de transport pour une durée indéterminée. «Nous agissons en bons voisins. On pense que le Québec ferait la même chose si nous étions dans la même situation», a fait valoir le directeur des communications de la ministre ontarienne, Near Kelly.

La nouvelle a été accueillie avec soulagement par l'Agence métropolitaine de transports (AMT), qui multiplie les démarches auprès d'autres agences de transport depuis lundi. «Cela ne court pas les rues, les trains. Nous avons fait le tour de l'Amérique du Nord pour en trouver», a expliqué la vice-présidente aux communications

VOIR PAGE A 8: TRAIN

CHRISTIANE CHARETTE
9H Aujourd'hui
Rencontre avec le député André Arthur.
Réalisation: Bruno Guglielminetti

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE
www.radio-canada.ca/christiane

• LES ACTUALITÉS •

Rona Ambrose embarrassée par son chef de cabinet

*Darrel Reid a longtemps dirigé
un groupe de la droite religieuse*

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Déjà grandement critiquée par les partis d'opposition pour ses positions en matière de lutte contre les changements climatiques, la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, a dû élargir sa défense hier et s'expliquer sur ses fréquentations et ses déclarations.

À défaut d'avoir un plan vert des conservateurs à se mettre sous la dent, les libéraux se sont rabattus sur le nouveau chef de cabinet de Mme Ambrose, Darrel Reid, un ancien président d'un groupe de la droite religieuse et dont les déclarations sont « inquiétantes », soutiennent les libéraux, qui avaient des citations à portée de main.

M. Reid, qui était candidat conservateur aux dernières élections, aurait entre autres déjà déclaré qu'il n'était pas « rassurant » que le reste du Canada s'inspire du Québec quand « il s'agit de mariage, de comportements sexuels et d'avortement ».

Président du groupe de droite religieuse Focus on the Family, M. Reid a aussi multiplié les déclarations en faveur d'une moralité stricte et de l'enseignement reli-

gieux, contre le divorce, le concubinage et le mariage entre conjoints de même sexe.

Aux Communes, la défense est venue du premier ministre Stephen Harper, qui a réitéré que son parti « défend les droits à l'égalité des gais et lesbiennes. En parallèle, nous défendons aussi le droit des individus de croyances religieuses de pratiquer leur religion et d'exprimer leurs opinions religieuses ».

Pour Lucienne Robillard, chef adjointe du Parti libéral, il serait mal avisé de fermer les yeux sur les positions de M. Reid sous prétexte qu'il est chef de cabinet de la ministre de l'Environnement, en croyant que l'environnement n'a rien à voir avec la religion ou les mœurs.

« On sait que le chef de cabinet est un conseiller spécial du ministre », a souligné Mme Robillard, qui parle avec expérience puisqu'elle a été ministre fédérale pendant 12 ans.

Mme Robillard s'inquiète d'autant plus que la branche mère de Focus on the Family, dont les racines sont aux États-Unis, ne croit pas aux fondements scientifiques des changements climatiques.

« Je voudrais que le chef de cabinet nie et dise qu'il n'est pas d'ac-

cord avec la position de ce groupe qu'il a dirigé pendant six ans », a fait valoir la députée libérale, qui a interrogé la ministre de l'Environnement à ce sujet.

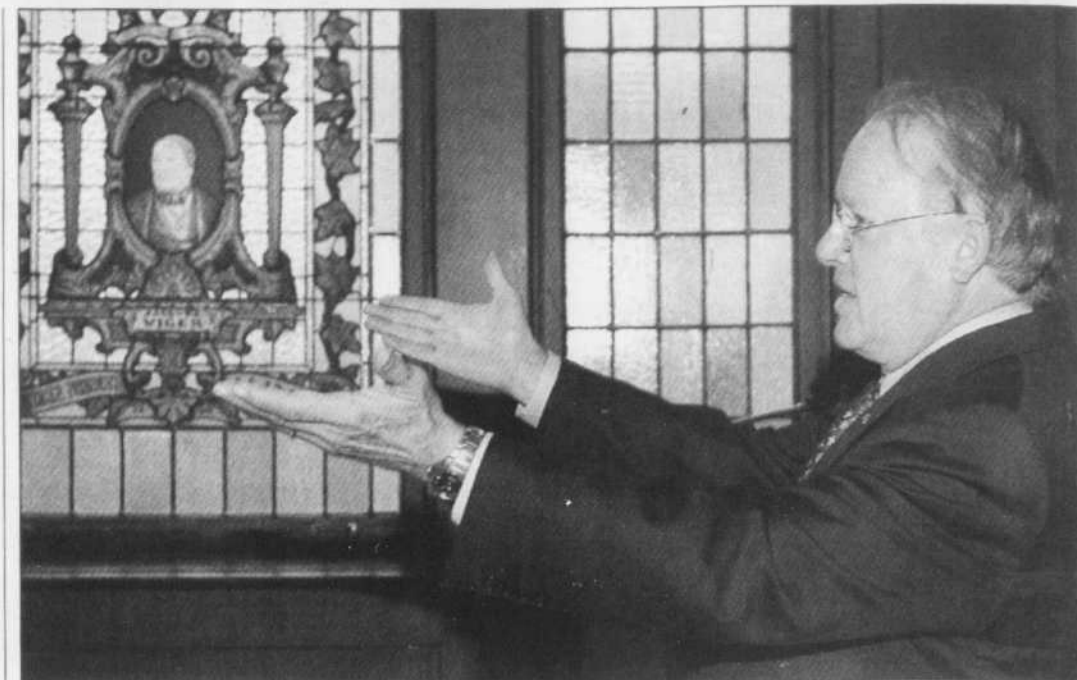
Aux Communes, la ministre Ambrose a évité de répondre à cette question directement, attaquant plutôt le bilan des libéraux en environnement.

Fidèle à son habitude, la ministre Ambrose s'est éclipse, demeurant invisible aux médias.

La ministre a par ailleurs répliqué directement aux libéraux qui s'indignaient d'une de ses déclarations rapportées dans un journal anglophone, où elle disait que le « Québec ne représentait pas une préoccupation » dans l'élaboration de son plan vert, puisque le but de l'objectif est de concevoir un plan efficace.

Elle s'est dite « désolée » si quelqu'un a mal interprété ses propos. « Je sais que les Québécois aiment leur environnement. Pour cette raison, ils doivent faire partie de notre plan. On doit avoir un plan national qui ne favorise pas une province par rapport à une autre », a déclaré la ministre en français, lisant une note préparée d'avance.

Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ancien premier ministre Bernard Landry a été choisi Patriote de l'année.

La SSJB-M rend hommage à l'ancien premier ministre

Bernard Landry, Patriote de l'année

« Il n'y a pas d'autre issue que la liberté », dit-il

LIA LÉVESQUE

Quand une nation comme le Québec prend conscience qu'elle est une nation, « il n'y a pas d'autre issue que la liberté », clame Bernard Landry.

C'est par ces mots que l'ancien premier ministre du Québec a reçu, hier, le titre de Patriote de l'année 2006-07, qui est décerné par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Le titre lui sera officiellement remis lors d'une cérémonie en novembre.

Être patriote, pour Bernard Landry, c'est d'abord et avant tout « aimer son pays », a-t-il résumé, à l'occasion d'une rencontre avec la presse pour marquer l'événement. L'indépendance est « une idée d'une puissance extrême », qui est « normale » pour un peuple, a-t-il martelé.

Recevant son titre du président général de la SSJB-M, Jean Dorion, M. Landry s'est lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur de l'indépendance du Québec. « Les nations doivent être libres pour préserver leur identité et mieux maîtriser tous leurs leviers », a-t-il déclaré. Il faut qu'avec cette démocratie, nous allions au bout de notre destin national ».

M. Dorion a salué en M. Landry celui qui n'a eu de

cesse de se battre pour l'indépendance du Québec, à partir du moment où il a été convaincu de la cause.

Et M. Landry a accepté le titre en se disant un patriote « plus visible », pendant que de nombreux autres sont tout aussi dévoués, dans l'ombre.

Pour M. Landry, qui dit s'adresser souvent au Parti québécois, au Bloc québécois ou à diverses organisations, ce titre de Patriote de l'année lui donnera l'occasion de prendre encore plus souvent la parole pour la cause. « La Société Saint-Jean-Baptiste va m'utiliser pour la promotion de l'indépendance nationale », une sorte d'« intensification » de ce qu'il fait déjà, a-t-il dit en souriant.

Ce titre de Patriote de l'année avait été décerné l'an dernier à Louise Laurin, qui s'était fait connaître du public au sein de la Coalition pour la déconcentration du système scolaire.

Parmi ceux qui ont déjà reçu le prix de Patriote de l'année, on retrouve l'ancien premier ministre péquiste Jacques Parizeau, le chansonnier Raymond Lévesque, le cinéaste Pierre Falardeau, le père de la loi 101 Camille Laurin, l'homme de théâtre Jean Duceppe et le chanteur Luck Mervil.

Presse canadienne

Les bavardages des élus fédéraux coûtent trois millions au trésor public

C'est six fois plus qu'il y a un an

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les dépenses de téléphonie des députés fédéraux ont... sextuplé au cours de la dernière année. Désormais dotés de quatre appareils de télécommunication sans fil, dont les coûteux « BlackBerry », les députés facturent au trésor public près de trois millions de dollars par année pour bavarder.

C'est ce que révèlent les Comptes publics du Canada déposés la semaine dernière. L'administration de la Chambre des communes avait commencé en novembre 2004 à offrir un assistant numérique personnel, ou « BlackBerry », à chacun des 308 députés fédéraux. Il semble que les élus y aient pris goût. Six mois plus tard, la Chambre augmentait ce nombre à quatre. Les députés peuvent choisir des cellulaires, des BlackBerry ou des téléavertisseurs qu'utilise leur personnel.

Résultat: le coût total des services de téléphonie en tout genre des députés a explosé. Il était de 491 024 \$ en 2004-05 et a atteint 2,9 millions cette année. En moyenne, les députés ont facturé 9429 \$ chacun,

contre 1594 \$ l'année précédente.

Dans ses documents, la Chambre des communes explique la hausse mirobolante par le fait que les frais téléphoniques étaient auparavant ensevelis dans le budget général de fonctionnement des bureaux de comté des élus. Soit, mais ce budget-là n'a à peu près pas diminué par rapport à l'année dernière. En outre, les députés ont touché une nouvelle allocation de trois millions de dollars pour leur publicité. En bout de piste, Ottawa a donc remboursé aux députés un total de 114 millions de dollars, contre 107 millions l'an dernier, une augmentation de 6,5 %.

La palme du bavardage revient à la députée libérale Ruby Dhalla, qui s'est fait rembourser près de 26 000 \$. Jointe hier, elle a expliqué que cela résultait d'un mauvais choix de forfait pour ses appareils, qui ont été changés depuis. En général, les libéraux ont été plus prodigues en téléphonie: sur les 24 élus ayant facturé plus de 15 000 \$ l'an dernier, 15 étaient rouges.

Le Devoir

**As-tu
à l'oreille
à Montréal?**

LUNDI AU VENDREDI
12h Le Midi Libre
Magazine métropolitain
d'information

Journal d'information
À toutes les heures
entre 7h et 19h

101.5 Radio-Montreal
www.cibl1015.com

Le Bloc veut bien des élections à date fixe, mais pas en octobre

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le Bloc québécois n'aime pas la date retenue par le gouvernement conservateur pour tenir à l'avenir les élections fédérales. Le directeur général du parti, tout comme certains députés libéraux du Québec, craint qu'« Elections Canada n'ait pas le temps d'apporter à la liste électorale les nombreux changements d'adresse découplant du festival estival des déménagements ».

« Planifier d'avance une date quand on sait qu'il y a 575 000 personnes qui risquent de ne pas être sur la liste électorale, c'est être de mauvaise foi », a lancé hier le directeur général du Bloc québécois, Gilbert Gardiner. M. Gardiner, comme ses homologues des autres partis politiques fédéraux, a été invité à commenter en comité parlementaire le projet de loi C-16 instaurant au Canada des élections fédérales à date fixe, soit le troisième lundi d'octobre.

Plus de 250 000 ménages déménagent le 1^{er} juillet au Québec, fait valoir M. Gardiner, et il faut du temps pour relayer ces changements d'adresse à Elections Canada. Dans son récent rapport au Parlement, le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, suggérait d'ailleurs de reporter à la mi-novembre la publication de cette liste, afin de se donner le temps de la mettre à jour au Québec. Or, dans un scénario d'une élection en octobre, cette liste devrait être prête à la mi-septembre, les candidats à l'élection en ayant besoin pour contacter les électeurs de leur circonscription.

Le député libéral de Hull, Marcel Proulx, partage l'avis du Bloc québécois. « Sans déménagement, la lis-

te électorale est déjà imparfaite. Alors imaginez une fois qu'il y a tous ces déménagements! », dit-il. M. Proulx fait peu de cas des garanties fournies par M. Kingsley au comité la semaine dernière, à savoir que la liste serait prête à temps en année électorale.

M. Proulx ajoute en outre que les élections municipales au Québec se tiennent désormais le premier lundi de novembre. Il y aura donc chevauchement des campagnes et davantage de confusion chez les électeurs. Le Bloc québécois renchérit que, avec une élection le troisième lundi d'octobre, le vote par anticipation se tiendra le week-end de l'Action de grâce, un long congé dont la plupart des travailleurs profitent pour s'évader.

Le Bloc québécois a avancé comme date alternative celle du premier lundi du mois de mai, mais certains membres du comité parlementaire ont relevé que la session universitaire est terminée à cette date et que les étudiants quittent leur circonscription d'attache.

Le gouvernement conservateur s'est quand même montré ouvert à reconsidérer la date retenue. « Je suis certain que le gouvernement est prêt à changer la date s'il y a un consensus », a indiqué Scott Reid, le leader en Chambre adjoint du gouvernement.

Ces considérations n'ont pourtant pas ému toutes les personnes présentes à la séance de comité hier. Le chef adjoint du Parti vert, David Chernushenko, ne se fait pas d'illusions sur la probabilité de trouver la date « parfaite ». « Mon expérience, c'est que, en général, les gens qui veulent voter vont trouver une façon de voter et que ceux qui ne veulent pas voter ne voteront pas. »

Le Devoir

E N B R E F

Bécharde fait confiance à Ambrose

Paris — Le ministre Claude Bécharde se montre « confiant » et « assez optimiste » quant aux intentions d'Ottawa face au protocole de Kyoto. Mais le Québec, prévient-il, « refuse d'être mis dans le même sac » que des provinces comme l'Alberta. Venu faire à Paris la promotion de son plan d'action contre les changements climatiques, le ministre québécois du Développement durable s'est réjoui des récentes déclarations de sa collègue fédérale Rona Ambrose, qui préparait un plan « musclé » contre les gaz à effet de serre (GES). Pendant son séjour, il s'est donc appliqué à rassurer ses interlocuteurs français, qui nourrissent « beaucoup de doutes » sur les intentions du

gouvernement Harper. « La moitié des provinces, dont les deux plus grosses, Québec et Ontario, sont pro-Kyoto. Le gouvernement fédéral est donc un peu coincé, il ne peut aller contre le protocole », a-t-il dit, par exemple, au quotidien *Liberation*. Claude Bécharde espère maintenant que le plan fédéral, attendu pour le mois prochain, sera le « plus ambitieux possible ». Ottawa affirme que l'Alberta et la Saskatchewan n'atteindront pas Kyoto, même avec des mesures pour limiter les GES. Mais le Québec « refuse d'être mis dans le même sac que d'autres provinces », a prévenu le ministre dans l'entretien qu'il a accordé à *Libé*. « Ce qui est clair, a-t-il fait valoir en entrevue, c'est que s'il y a un plan canadien, avec notre plan et l'argent qui vient d'Ottawa, on va atteindre Kyoto. Et que probablement cinq ou six provinces sur 10 vont l'atteindre. On doit donc reconformer qu'on s'en va vers Kyoto. » — PC

« Il me faut une
source d'information

FIABLE

Démarrage d'entreprise. Marketing. Taxes. Et plus.
Les réponses que les entrepreneurs réclament.

Entreprises Canada

CLIQUEZ

APPELEZ

VISITEZ

EntreprisesCanada.gc.ca

1 888 576-4444

1 800 457-6466 (ATS)

Cliquez ou appelez pour
obtenir les coordonnées des
centres de services

Canada

ACTUALITÉS



Manon Cornellier

Le mirage conservateur

Après le scandale des commandites, personne ne pouvait se surprendre de voir les conservateurs faire de l'éthique et de la transparence leur fond de commerce pour la dernière campagne électorale. La formule a frappé et l'écœurement des citoyens a fait le reste. Le 11 avril, le projet phare du gouvernement Harper en matière de responsabilité (C-2) était déposé. Un monstre de plus de 300 articles partagés en 13 chapitres, étalés sur environ 200 pages et modifiant près de 70 lois. On s'attendait donc à une sorte de révolution en matière de transparence, d'éthique, de démocratie, mais la réalité s'est chargée de prouver que, dans les faits, les conservateurs ont de la difficulté à vivre selon leurs propres principes.

À écouter le parrain du projet de loi et président du Conseil du trésor, John Baird, ce serait la faute des libéraux, qui retardent, selon lui, l'adoption du projet C-2 au Sénat. Encore lundi, alors qu'il était interpellé en Chambre au sujet de nominations partisans, il s'en servait comme caution. «La loi fédérale sur la responsabilité, qui a été adoptée en 71 jours [aux Communes], a été le tout premier projet de loi que nous avons présenté à la Chambre. Le Sénat libéral a reçu ce projet de loi depuis près de 100 jours maintenant.» Il nous dit en somme qu'à moins que leurs principes soient inscrits dans une loi, les conservateurs ne se sentent pas obligés de s'y plier.

Le principe démocratique, par exemple. À cet égard, la précipitation de la Chambre pour adopter le projet C-2 était déjà contraire à l'esprit du discours du Trône. «Le gouvernement fera appel à la participation des parlementaires et des citoyens pour l'examen des enjeux touchant le système électoral et les institutions démocratiques du Canada», pouvait-on lire. Mais les conservateurs ont délibérément, et avec la complicité du NPD, escamoté l'étude du projet C-2 aux Communes. Ils ont refusé aux élus l'étude approfondie que les sénateurs ont entreprise, celle qu'exige tout projet de loi omnibus de cette ampleur.

Le geste des libéraux n'est quand même pas innocent puisqu'ils ont intérêt à retarder l'entrée en vigueur des nouvelles règles de financement des partis politiques. Mais à l'inverse, l'étude expéditive effectuée en comité parlementaire était une antithèse d'exercice démocratique. Les témoins étaient regroupés, avaient peu de temps pour s'expliquer. Les représentants des quatre principaux partis fédéraux, par exemple, n'ont eu, réunis, qu'une heure pour commenter C-2. Depuis que les audiences ont commencé au Sénat, on comprend pourquoi les conservateurs ont voulu faire vite. Malgré les mérites du projet de loi, presque tous les témoins en dénoncent des aspects importants et exigent des amendements. Plusieurs mettent en lumière des dispositions qui vont à l'encontre des promesses de Stephen Harper.

Le chef conservateur promettait, entre autres choses, de modifier la loi d'accès à l'information dans le sens souhaité par le commissaire sortant John Reid. Tout a été mis sur la glace après l'élection, au profit d'autres modifications qui, dans certains cas, vont accentuer le secret, au dire même de M. Reid. On a aussi appris depuis que les conservateurs gardent un œil sur les demandes d'accès faites par certains groupes et journalistes, ce qui est contraire à la loi.

Le C-2 doit serrer la vis aux lobbyistes, bien que le commissaire à l'éthique craint que la loi ait l'effet contraire. Les lobbyistes conservateurs, eux, n'ont pas pris de risque et, depuis les dernières élections, ils se sont mis fébrilement à l'ouvrage. Comme le montrait une enquête récente du *Journal de Montréal*, 14 anciens conservateurs, dont d'anciens conseillers de Harper, ont obtenu 187 contrats de lobbying au cours des derniers mois.

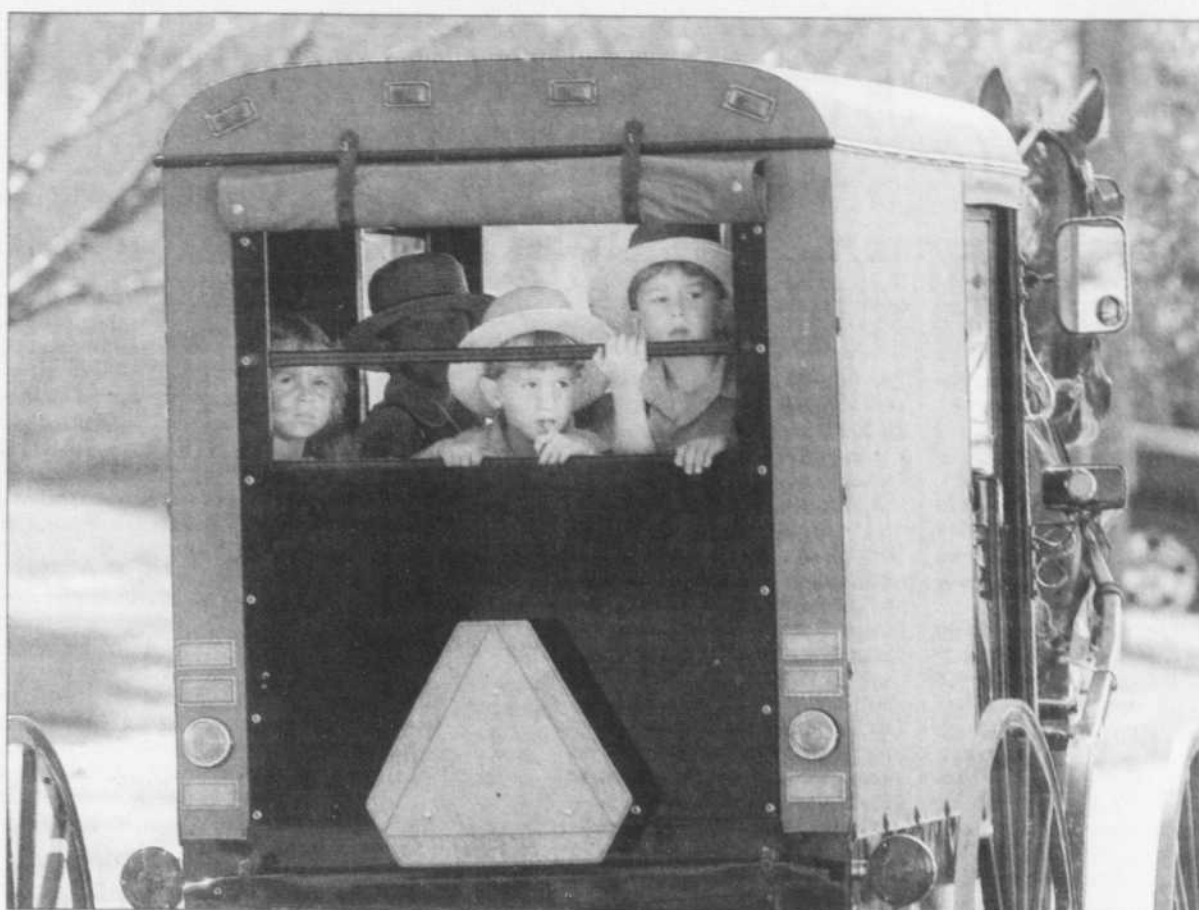
Les conservateurs dénonçaient aussi les méthodes d'attribution de contrats des libéraux, mais ils se permettent de soustraire à la procédure d'appel d'offres des contrats pléthoriques de la Défense totalisant huit milliards. Le prétexte? Pas l'unité nationale mais la sécurité nationale. Les nominations partisans devaient être choses du passé? Elles se multiplient... Comme cette ancienne alliée, proche de la droite chrétienne et opposée au mariage homosexuel, qui siègera au Tribunal des droits de la personne.

Les députés, dans tout ça, devaient être valorisés. Ils sont dirigés d'une poigne de fer et tout le pouvoir est concentré comme jamais au bureau du premier ministre. Même les ministres ont une marge de manœuvre limitée. Ça ne va pas nécessairement mieux au chapitre de la transparence. Des organismes, programmes et institutions se font couper les vivres sans débat public, même si cela équivaut à contourner le Parlement. La Commission du droit du Canada, par exemple, a été constituée en vertu d'une loi du Parlement, toujours en vigueur. En lui retirant son financement, le gouvernement la transforme en coquille vide sans s'embarrasser d'abroger la loi.

Rendre des comptes, s'expliquer, répondre aux questions, cela n'a pas la cote non plus avec le premier ministre, à moins qu'il puisse choisir son interlocuteur et le moment de leurs échanges. Parce qu'il voulait des points de presse ordonnés, a prétendu son bureau, il a toujours exigé que son personnel puisse choisir, à partir d'une liste pré-établie, qui le questionnait. La presse parlementaire a boycotté cette liste pendant un temps. En septembre, elle a suspendu ses moyens de pression, le temps de discuter de plusieurs pistes de solution avec le bureau du premier ministre. Ce dernier n'a même pas daigné accuser réception des propositions de la tribune de la presse.

Dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, le moindre accroc, et certains sont anodins, prend une dimension inattendue. Depuis la reprise des travaux en septembre, les libéraux se chargent d'ailleurs de mettre le doigt sur le moindre bouton. Mais les conservateurs auraient dû se méfier. Brian Mulroney a longtemps écopé pour avoir laissé entendre que son élection annonçait la fin du patronage. En promettant de laver plus blanc que blanc, les conservateurs se sont de nouveau rendus vulnérables aux moindres attaques qui, plus le temps passe, posent le risque de laisser des traces et de rappeler de mauvais souvenirs.

mcornellier@ledevoir.com



Des enfants de la communauté amish de Nickel Mines se promènent en calèche et regardent tous ces journalistes et ces policiers qui ont envahi leur ville depuis le tragique attentat survenu dans leur école.

Cinq fillettes sont mortes, cinq autres sont toujours hospitalisées

Le bilan s'alourdit

Le tueur de l'école amish, en Pennsylvanie, était un homme tourmenté par son passé

Le bilan s'est encore alourdi hier à Nickel Mines, en Pennsylvanie, où un homme a pris en otages, lundi, les enfants d'une école dans une communauté amish, avant d'en tuer cinq et d'en blesser cinq autres. Charles Roberts a mis fin à ses jours après avoir commis son horrible crime.

VIRGINIE MONTET

Quarryville, États-Unis — Charles Roberts, le tueur de l'école amish de Nickel Mines (Pennsylvanie), d'abord décrit comme un père de famille sans histoire, était tourmenté par un passé trouble et la mort de sa fille. «Il était psychologiquement très dérangé et luttait avec des sentiments dont personne ne se doutait», a affirmé hier le porte-parole de la police de Pennsylvanie, Jeffrey Miller, lors d'une conférence de presse dans une église à Quarryville, au cœur du pays amish, près de Nickel Mines.

Lors d'un appel téléphonique lundi, alors qu'il détenait en otages ses petites victimes, il a raconté à sa femme Mary avoir agressé sexuellement des enfants de trois et quatre ans de son entourage familial alors qu'il avait 12 ans, selon la police. À ce stade, l'enquête n'a toutefois pas permis de confirmer ces agressions, a dit Jeffrey Miller, précisant n'avoir pas d'éléments sur leur nature.

Les enquêteurs ont aussi retrouvé une lettre laissée à sa femme dans laquelle le tueur, âgé de 32 ans, se dit hanté par «des rêves à propos de ce qu'il a fait il y a vingt ans» et ajoute que, dans ses rêves, «il voulait refaire ce qu'il avait fait».

Dans cette lettre, Charles Roberts parle aussi de la perte d'un enfant il y a neuf ans, Elise, un événement qui l'a profondément marqué. Le bébé né prématurément en 1997 est mort après 20 minutes de vie. Ce père de trois en-

fants âgés de deux à sept ans, qui travaillait comme chauffeur-livreur de lait, précise se détester et être en colère contre Dieu à propos de ce décès.

Le carnage provoqué par Charles Roberts a surpris l'ensemble de sa famille, qui n'avait pas soupçonné qu'il puisse commettre un tel acte. «L'homme qui a fait cela n'est pas l'homme que nous connaissons», a écrit Mary Roberts, sa femme, dans une lettre adressée à la communauté amish.

Cinq fillettes âgées de 7 à 13 ans sont mortes, tuées souvent à bout portant, d'une balle dans la tête, selon la police. Cinq autres sont sérieusement blessées. Le tueur a tiré sur chacune des enfants qui étaient dans l'école après avoir relâché les élèves garçons.

«Il nous arrive d'avoir affaire à un individu qui vit ainsi une double vie [...] qui nourrit au fond de lui des intentions qui ne transparaissent pas», a commenté Jeffrey Miller, notant que le meurtrier était «très déterminé» lorsqu'il s'est introduit dans l'école.

Lundi matin, ce livreur de lait qui travaillait la nuit avait déposé comme à l'ordinaire ses enfants à un arrêt de bus scolaire.

Outre deux pistolets et de nombreuses munitions, l'homme s'était équipé pour tenir un long siège. Il avait des clous, du scotch résistant, des jumelles, des boules Quies, deux couteaux, un pistolet électrique interdit à la vente et du gel lubrifiant.

Il semble avoir choisi cette école amish, particulièrement ouverte et



Charles Roberts

sans dispositif de sécurité, en raison de ses facilités d'accès. Non amish lui-même, il apparaît avoir retenu cette école en raison de «l'âge type» des élèves qui s'y trouvaient et qu'il voulait manifestement atteindre, selon la police.

Alors qu'il était doté d'une personnalité relativement joviale, il était devenu taciturne au cours des dernières semaines, avant de se montrer à nouveau plus détaché, il y a quelques jours, comme s'il avait pris une décision, a raconté la police.

Selon la femme du pasteur avec qui Mary Roberts a passé une heure de prière le matin même du drame, la jeune femme ne se doutait de rien. La prière s'est achevée à 10h30. À 10h50, Mary Roberts recevait un coup de fil de son mari, qui venait de pénétrer dans la petite école: «Je ne rentrerai pas à la maison», lui a-t-il dit.

Agence France-Presse

Comment améliorer la sécurité sans faire des écoles des forteresses?

JOCELYNE ZABLIT

Washington — Les autorités américaines ont émis de nouvelles consignes de sécurité dans les écoles, après trois attaques meurtrières survenues en moins d'une semaine, sans pour autant en faire des forteresses inhospitalières.

Les responsables de plusieurs académies ont envoyé des courriels et des lettres aux directeurs d'établissements scolaires et aux parents pour leur conseiller une grande prudence après les récentes attaques dans des écoles.

Le président américain George W. Bush a indiqué hier, lors de l'inauguration d'une école portant son nom à Stockton (Californie), qu'il a demandé au ministre de la Justice, Alberto Gonzales, et à la secrétaire à l'Éducation, Margaret Spellings, de rencontrer des experts pour déterminer ce que le gouvernement fédéral pouvait faire pour aider à renforcer la sécurité dans les écoles.

«J'ai envoyé un courriel aujourd'hui [mardi] à tous les principaux [d'établissements] pour leur rappeler d'être vigilants, de revoir les procédures d'urgence et d'observer le comportement des enfants dans le cas où ils auraient besoin d'un soutien psychologique», a dit à l'AFP Garry McGiboney, proviseur adjoint de l'académie de DeKalb, en Géorgie.

Des écoles ont également organisé des exercices de sécurité et des séminaires pour s'assurer que les élèves et les enseignants savent comment réagir en cas de situation d'urgence.

Mais les responsables relèvent qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose de plus pour protéger les élèves que de barricader les élèves dans les classes et de transformer les écoles en hauts lieux de sécurité.

«Vous ne pouvez pas empêcher que tous ces drames se produisent parce que les écoles ne sont pas des forteresses», a dit à l'AFP Ronald Stephens, directeur du Centre national pour la sécurité des écoles, situé en Californie. «Vous ne pouvez pas fournir une protection à 100 %», a-t-il avoué.

Les mesures de sécurité ont été renforcées après la tuerie du lycée Columbine de Littleton (Colorado), qui avait fait 15 morts en 1999, la plus grave d'une série de tueries survenues depuis plus d'une quinzaine d'années, rappelle M. Stephens.

On utilise des caméras et des badges d'identification dans les écoles, et des policiers y sont déployés. Les écoles ont également dû rédiger des plans de secours d'urgence et organiser des exercices réguliers «sur tout incident possible auquel vous pouvez penser», dit M. McGiboney.

L'académie du comté de Jefferson (Colorado), où se trouve le lycée Columbine, a émis une directive exhortant les principaux à renforcer la sécurité et à interdire l'accès de l'école à des personnes étrangères à l'établissement, a déclaré à l'AFP Lynn Setzer, porte-parole de l'académie. Les parents ont également reçu une lettre leur rappelant les mesures de sécurité.

«Nous avons dressé une frontière équilibrée entre une école accueillante pour nos élèves et leurs parents et un bâtiment sûr», ajoute Mme Setzer.

Agence France-Presse

EN BREF

Jacques Duchesneau devra s'expliquer

Ottawa — Les lacunes en matière de sécurité à l'aéroport Montréal-Trudeau préoccupent les députés fédéraux, qui ont décidé à l'unanimité de convoquer les di-

rigeants devant le comité des transports. Le président de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), Jacques Duchesneau, et celui d'Aéroport de Montréal (ADM), James Cherry, devront répondre aux questions des parlementaires d'ici quelques jours. — PC

Deslongchamps
femme enceinte

1007, rue LAURIER ouest, Outremont
Tél.: 274-2442

Par un collectif d'auteurs
Sous la direction de
Christine TOUZIN

CLAC-SONS
Collection de musique
au primaire

Pour l'enseignement de la
musique dans les écoles

GUÉRIN, éditeur libé
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

France LÉTOURNEAU
Sylvain LUSSIER

IMAGIMOTS

Dictionnaire pour l'élève de la
1^{re} année du 1^{er} cycle du
primaire

80 pages - 9,95 \$

GUÉRIN, éditeur libé
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

ÉDUCATION

Un grand projet : rénover les infrastructures existantes

KATHLEEN LÉVESQUE

L'enquête instituée à la suite de l'effondrement du viaduc de la Concorde donne l'occasion de réfléchir sur le manque de responsabilité des gouvernements, mais aussi des citoyens, à l'égard des infrastructures collectives, estime le professeur Yves Boisvert, de l'ENAP.

Ce spécialiste d'éthique publique croit que la population doit cesser de faire l'autruche. Le problème qui se pose interpelle toute la société. «On ne peut montrer du doigt un gouvernement plus qu'un autre. C'est une tangente qui n'est pas davantage libérale que péquiste ou fédérale, provinciale ou municipale. C'est un réflexe généralisé de ne pas vouloir voir le prix de l'entretien. Et cela concerne les citoyens», soutient M. Boisvert.

Pour M. Boisvert, il est clair, d'un côté, qu'investir dans la remise à neuf de routes, de viaducs ou de tout autre ouvrage ne rapporte pas sur le plan électoral aux politiciens. D'un autre côté, les citoyens se laissent bercer d'illusions, comme s'ils ignoraient que, si on n'entretient pas sa maison pendant des décennies, on ne peut penser que tout va bien.

Aux tenants du développement à tout prix qui décrivent l'immobilisme dans lequel le Québec serait tombé, Yves Boisvert rappelle que de prendre à bras-le-corps le problème des infrastructures et faire un choix d'investissement est en soi un grand projet de développement.

«Plutôt que de pleurer le casino qui n'est pas démanté et alors que Lucien Bouchard nous chante la gloire du déplacement de l'autoroute Bonaventure, on peut s'attaquer au grand projet que l'on a, celui des infrastructures. Ce n'est pas toujours dans la nouveauté que se retrouvent les grands défis collectifs», souligne-t-il.

Le professeur Boisvert fait valoir que les trois derniers jours ont été riches en propositions émanant de spécialistes sur les méthodes d'entretien des structures comme celle

qui s'est effondrée à Laval samedi, les matériaux, les façons de faire en matière d'inspection. La transformation du ministère des Transports en agence gouvernementale a même été recommandée, question de faire en sorte que les transports ne soient plus soumis à la pression politique des promesses électorales.

«Ça permettrait de sortir de la logique duplessiste. Chaque élection a son bout de route. On est encore dans un modèle assez archaïque», affirme-t-il.

De fait, les investissements du gouvernement du Québec augmentent de façon sensible lorsque s'approchent des élections générales. En 1998-99, le nombre de travaux a crû de 39 % par rapport à l'année précédente. Le même phénomène se vérifie en 2002-03, alors que Québec a délié les cordons de sa bourse pour des travaux routiers en hausse de 59 %.

L'enquête pourra aussi obliger la société à réfléchir sur les camions surchargés qui sillonnent le Québec, sur le choix des transports en commun et même sur les partenariats public-privé (PPP), une formule qui donne des assurances quant à l'entretien des infrastructures, selon le gouvernement libéral.

«On est dans une conjoncture qui nous oblige au réalisme et au pragmatisme. On n'a pas à récuser aucune des formules qui sont proposées. Si les PPP, c'est la voie de l'avenir, qu'on nous le démontre clairement. Mais pour l'instant, ce n'est pas fait», dit Yves Boisvert.

Chose certaine, les citoyens devront accepter, selon M. Boisvert, que le «mythe des baisses d'impôt annoncé avec la tendance néoconservatrice» est terminé. D'ailleurs, la situation actuelle n'est peut-être pas étrangère au discours qui a cours depuis plus de dix ans sur la nécessité du rétrécissement de l'État et donc sur la révision à la baisse des interventions publiques, croit-il.

Le Devoir

Réforme au secondaire : l'inquiétude gagne les directeurs

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Inquiets de l'avenir de la réforme de l'éducation, les directeurs d'école ont demandé au ministère de l'Éducation des garanties sur la formation des enseignants, la préparation du matériel et l'efficacité des communications qui leur étaient destinées.

L'une des trois associations de directions d'école, la Fédération québécoise des directeurs d'établissement d'enseignement (FQDE), a même évoqué avec le ministère la possibilité de ne pas implanter la réforme l'an prochain en secondaire 3 si on n'apaisait pas ses appréhensions.

«Nous avons effectivement dit au ministère que le fait de surseoir [à l'application de la réforme] en secondaire 3 était quelque chose d'envisageable, mais nous avons écarté cette option parce que, sur l'ensemble de nos points d'inquiétude, nous avons été rassurés», a indiqué la semaine dernière Serge Morin, président de la FQDE.

Prenant acte des récriminations des directions d'école, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a promis la tenue d'au moins trois rencontres nationales avec les chefs d'établissement, afin de mieux les informer et de discuter de leurs préoccupa-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Les directeurs d'école ont songé à freiner l'implantation de la réforme de l'enseignement au secondaire.

«Les directeurs d'école sont toujours les derniers informés, alors que nous sommes sur la première ligne», fait valoir M. Morin. Un peu à la manière des rencontres nationales sur la réforme, destinées aux enseignants, les échanges permettront aux directeurs de se tenir au fait des derniers développements en matière de réforme. Ces rencontres, dont la tenue a été confirmée par le ca-

binet du ministre Jean-Marc Fournier, auront vraisemblablement lieu avant la fin octobre.

«Nous discutons effectivement avec le ministère pour améliorer les modes de communication entre les directions d'école et le MELS», a indiqué Serge Rodrigue, président de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE). «Il y a moyen de mieux diriger l'information.» Une rencontre orchestrée par le ministère a eu lieu vendredi dernier avec les représentants des trois associations de directions d'école (la FQDE, l'AQPDE et l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire, l'AMDES).

Dans les revendications qu'elle a adressées au ministère, la FQDE a notamment signalé des inquiétudes quant à l'appropriation des programmes de la réforme par le personnel, aux retards dans le perfectionnement, à la disponibilité des manuels et au degré de préparation des laboratoires, nécessaires pour le volet science et technologie du secondaire 3.

«Nous n'avons pas de résistance sur le fond de la réforme, comprenons-nous bien», a indiqué M. Morin. C'est son application qui nous inquiète. Cette information a d'ailleurs été reprise par les représentants des deux autres groupes de directeurs. La table de pilotage

sur le renouveau pédagogique, dont les directeurs font partie, avait donné lieu à un consensus il y a quelques semaines sur l'importance de poursuivre ce qui est enclenché depuis 2000.

«Pour nous, il est hors de question de mettre un moratoire sur la réforme, renchérit Gaétan Neault, président de l'AMDES. Ce serait très néfaste d'arrêter ce qui est lancé. Par ailleurs, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'éléments à mieux regarder dans la mise en œuvre de la réforme.»

Les modes de communication semblent constituer la première récrimination des chefs d'établissement, qui se plaignent d'être souvent les derniers informés. «Un des éléments qui nous chicotent, c'est que l'information nous parvient tardivement, et elle n'est pas de première main, affirme M. Neault. Ces jours-ci, tout le monde s'improvise un peu spécialiste de l'éducation et nous avons de la difficulté à nous faire entendre, alors que nous avons les deux pieds dans la réforme et que nous sommes tous des enseignants.»

Au ministère, on a expliqué avoir entendu les directeurs et accepté l'idée des rencontres d'information. «Les réunions permettront de les mettre dans le coup», a indiqué l'attachée de presse du ministre Fournier, Marie-Claude Lavigne.

Le Devoir

EN BREF

Deux autres soldats tués

Sperwan — Deux soldats canadiens ont été tués et cinq autres blessés hier, en Afghanistan, lors d'une attaque lancée par une poignée d'insurgés. Les soldats occupaient un poste d'observation en plein cœur du territoire taliban, à environ 20 kilomètres à l'ouest de la ville de Kandahar, quand quelques rebelles armés de lance-grenades et de fusils automatiques ont donné l'assaut en fin d'après-midi. Les deux victimes

sont le sergent Craig Gillam et le caporal Robert Mitchell, tous deux membres du régiment des Royal Canadian Dragoons, basé à Petawawa, en Ontario. Les blessures des soldats canadiens ne mettent pas leur vie en danger et tous les blessés ont été évacués vers la principale base alliée de Kandahar. Les soldats canadiens travaillaient à nettoyer une voie routière des mines et engins explosifs en vue d'un futur projet de construction de route. Les combats surviennent exactement un mois après le début d'opération Méduze, une opération militaire

dirigée par l'armée canadienne qui aurait, au dire des responsables, tué des centaines d'insurgés talibans et sérieusement réduit leur capacité à lancer de telles attaques. — PC

Les unions interreligieuses sont en hausse

Ottawa — Alors qu'augmente la diversité culturelle du Canada, les unions conjugales interrel-

gieuses sont de plus en plus communes au pays, démontre une étude rendue publique par Statistique Canada hier. Bien que seulement 15 % des personnes en couple formaient une union interreligieuse, soit par mariage, soit par union de fait, en 1981, la proportion de telles unions était passée à 19 % en 2001, a rapporté l'organisme fédéral. Des 14,1 millions de Canadiens en couple, près de 2,7 millions avaient un partenaire d'un groupe religieux différent, a précisé Statistique Canada, dont l'étude repose sur des données du plus récent recensement. — PC

DEJEUNER-CAUSERIE

La Francophonie : enjeux et priorités

Clément Duhaime

Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) vous convie à un déjeuner-causerie en compagnie du numéro deux de l'Organisation Internationale de la Francophonie, M. Clément Duhaime.

LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Le mercredi 11 octobre 2006 de 12h00 à 14h00

Inscription à partir de 11h30

Hôtel Ritz-Carlton
Salon Ovale
1228, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

Inscription : www.corim.qc.ca
Information : (514) 340-9622

Avec l'appui de :

Après son allocution, Monsieur Duhaime répondra aux questions de l'auditoire.

Admission :
Membre CORIM : 60.00\$
Non-Membre : 90.00\$
Table (8) Membres CORIM : 420.00\$
Table (8) Non-Membres : 650.00\$

Avec la collaboration de :

MOTS CROISÉS

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | | |

0250

HORIZONTELEMENT

- Très économe.
- Distance - Outil de druide.
- Abjurer - Préposition.
- Sollicite - Préfèrent la compote.
- Indique le nombre - Algues vertes - Terminaison.
- Étalage de manières insolentes - Au Nigeria ou aux Pays-Bas.
- Trop mûrs.
- Sa capitale est Dublin - Pousse à agir.
- Gros pain rond - Samouraï errant.
- Interdit social - Distingué.
- Au même degré - Argon.
- Indulgent - Déduit.

- Petit mot latin - Coup au tennis - Crier, en parlant du hibou.
- Bouleverse le visage de - À moi.
- Dans un gigot - Feuillet superflu d'un ouvrage imprimé - Division du yen.
- Ne fond pas - Font plus avec peu.
- Dans l'iris - Jeune saumon.
- Lettre en vers - Les stars la font souvent.
- Coule en Afrique - Fragile.
- Le Gange y coule - S'introduit.

VERTICALEMENT

- Embarrassé - Utile dans un laboratoire.
- Qui coupent bien - Insecte adulte.
- Reine indienne - Ours noir.
- Il annonce sa marchandise à haute voix - On y va pour apprendre.

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | I | N | F | L | U | E | N | Z | A | S | I | |
| 2 | N | I | A | I | S | I | O | N | I | E | N | |
| 3 | T | E | T | E | E | C | U | E | L | L | E | |
| 4 | R | M | U | T | U | E | L | L | S | D | | |
| 5 | O | U | A | T | E | E | O | U | I | I | | |
| 6 | U | N | E | S | M | U | S | C | A | T | | |
| 7 | V | I | A | N | M | O | E | O | L | E | | |
| 8 | A | M | A | B | O | U | L | E | V | | | |
| 9 | B | R | U | N | E | T | T | E | P | E | | |
| 10 | L | U | S | T | R | E | N | Y | L | O | N | |
| 11 | E | D | E | N | U | P | T | I | A | L | E | |
| 12 | S | E | R | I | E | R | E | N | T | E | S | |

0249
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Les écologistes veulent de l'action

Onze groupes écologistes actifs au Québec réclament que le gouvernement Harper rende public, sans plus tarder, un plan vert prévoyant des actions à mener autant pour faire échec aux changements climatiques qu'aux gaz à effet de serre (GES). Ils disent ne pas vouloir d'une énième consultation ou encore d'une série de mesures laissées au bon vouloir des pétroliers et des industriels. En conférence de presse, hier, les porte-parole de ces groupes québécois et canadiens n'ont pas caché leur pessimisme en ce qui concerne les chances d'obtenir bientôt des engagements fermes du gouvernement fédéral et de la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose. Ils ont dit craindre que la ministre impose non pas des plafonds d'émissions, mais des objectifs timides, et qu'elle s'adonne à d'autres consultations. — PC

Les TCA s'inquiètent

Ottawa — Le gouvernement fédéral portera un dur coup à l'industrie automobile de l'Ontario et enverra plusieurs travailleurs au chômage s'il met en application de nouvelles règles environnementales pour les fabricants automobiles du pays, a prévenu hier le président des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), Buzz Hargrove. «L'idée d'imposer des règles sévères que les compagnies devront respecter si elles ne veulent pas être pénalisées causera un tort important à une industrie qui est déjà à genoux», a déclaré M. Hargrove lors d'une entrevue. Ottawa envisagerait de réglementer, pour la première fois, les émissions polluantes des voitures. — PC

Pierre Manent
Charles Taylor

La religion dans la Cité des modernes : un divorce sans issue?

Une conférence au profit de la revue Argument
avec Pierre Manent, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, et Charles Taylor, professeur émérite de l'Université McGill.

Animé par Antoine Robitaille
Samedi, le 14 octobre 2006, à 14h00
Au Musée des Beaux-Arts de Montréal
25 \$: 44 \$ avec un abonnement d'un an à la revue
Renseignements : (514) 762-0789
eliane.bosse@revueargument.ca

ARGUMENT
www.revueargument.ca

LE MONDE

Moscou maintient l'embargo contre la Géorgie

La Russie hausse le ton contre les États-Unis et l'OTAN

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exclu hier toute levée rapide des sanctions économiques imposées à la Géorgie malgré les appels dans ce sens de l'Union européenne.

L'embargo n'est pas sans susciter quelque inquiétude au sein de la population géorgienne. Le Parlement russe doit en effet, cette semaine, débattre d'un projet de loi qui permettrait aux autorités d'interdire l'envoi de mandats à l'étranger, mesure qui pourrait porter un coup dur à l'économie géorgienne car de nombreux Géorgiens dépendent de l'argent que leur envoient leurs proches travaillant en Russie.

La presse géorgienne reflétait hier le choc provoqué par ces mesures, un journal évoquant même une «nouvelle guerre froide» entre Tbilissi et Moscou. Le ministre de l'Économie géorgien a quant à lui estimé que l'impact des sanctions serait «assez négligeable».

L'Union européenne a demandé elle-même à Moscou de revenir sur sa décision, faute de quoi la crise entre les deux pays risquerait, selon elle, de s'aggraver.

«Nous espérons vraiment que la Russie lèvera très prochainement ses sanctions parce que les sanctions, notamment dans ce cas, ne mènent nulle part», a déclaré la commissaire européenne aux Relations extérieures, Benita Ferrero-Waldner.

La Russie, qui reste allergique au déploiement de l'OTAN à ses frontières et dans son ancienne zone d'influence, a haussé le ton hier devant le soutien occidental à la Géorgie et un éventuel déploiement en Pologne d'éléments du bouclier antimissile américain.

Interrogé sur la «crise des espions» entre Moscou et Tbilissi, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, n'a pas hésité à faire le lien entre l'OTAN, les États-Unis et l'arrestation pour espion-

nage par la Géorgie de quatre officiers russes, relâchés lundi.

«Le dernier épisode, avec l'enlèvement de nos officiers, est survenu après la décision de l'OTAN de présenter à la Géorgie un plan de coopération intensive et, en plus, juste après une visite [du président géorgien] Mikheil Nikolaevitch à Washington», a souligné M. Lavrov devant la presse à Moscou.

Lundi, le président Vladimir Poutine avait déjà mis en garde son homologue américain George W. Bush contre toute «action de pays tiers» qui pourrait encourager Tbilissi dans sa «politique destructrice».

À la veille d'un déplacement de M. Lavrov aujourd'hui et demain à Varsovie, la Russie a aussi averti qu'elle prendrait des «mesures adéquates» si des éléments de défense antimissiles américains ou de l'OTAN venaient à être déployés en Pologne.

La Pologne a déploré, par la voie du responsable de la présidence pour la politique étrangère Andrzej Krawczyk, «une tentative [russe] de faire pression», tout en espérant convaincre Moscou «qu'une décision potentielle sur le bouclier ne serait aucunement dirigée contre la Russie».

Elle a appelé à ne pas tomber dans la «polémique» alors que rien n'a été arrêté, selon elle, et que les États-Unis pourraient retenir un autre pays d'Europe centrale pour l'installation d'un système antimissile. Les autres pays envisagés sont la République tchèque, la Hongrie, la Turquie et la Bulgarie.

La Russie a très mal accueilli l'entrée dans l'OTAN en mars 2004 des trois États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), d'anciennes républiques soviétiques, qui marquaient pour la première fois l'implantation de l'Alliance atlantique à ses frontières.

Agence France-Presse et Reuters

La Russie est allergique au déploiement de l'OTAN à ses frontières

Al-Aqsa menace de tuer des dirigeants du Hamas

Ismail Haniyeh appelle à une reprise des pourparlers sur un gouvernement d'unité nationale

Gaza — Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, faction armée liée au Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas, ont menacé pour la première fois hier de tuer des dirigeants du Hamas, dont son chef en exil Khaled Méchaal.

Ces déclarations marquent une nouvelle escalade dans la lutte de pouvoir entre le Fatah et le Hamas, vainqueur des législatives de janvier, après deux jours d'affrontements entre partisans des deux mouvements qui ont fait 12 morts et plus de 100 blessés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Dans un communiqué, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa tiennent Khaled Méchaal, le ministre palestinien de l'Intérieur Saïd Seyam et un haut responsable de son ministère, Youssef al Zahar, pour responsables de ces morts.

«Nous, à Al-Aqsa, annonçons, avec force et franchise, le verdict du peuple au sein de la patrie et dans la diaspora, d'exécuter les chefs de la sédition, Khaled Méchaal, Saïd Seyam et Youssef al Zahar, et nous exécuterons ce verdict pour que ces gens atroces puissent servir d'exemple»,

peut-on lire. Méchaal vit en exil à Damas, Seyam et Zahar habitent dans la bande de Gaza.

Un porte-parole des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa a décrit ce communiqué comme une «réponse naturelle» à l'ordre donné par Seyam à ses forces de prendre le contrôle des rues de Gaza dimanche face aux policiers en grève du Fatah qui réclament le versement de salaires.

Il n'a pas voulu dire si cette déclaration reflétait le point de vue de l'ensemble du mouvement ou seulement de certaines factions. Pour Zahar, elle ne traduit que l'opinion d'une faction putschiste qui cherche à liquider la résistance islamique.

En visite en Arabie Saoudite, le secrétaire d'État Condoleezza Rice a appelé les Palestiniens à mettre fin aux violences et réaffirmé la nécessité politique pour eux de reconnaître les accords passés avec Israël. Mme Rice, qui doit effectuer une visite aujourd'hui dans les terri-

toires palestiniens dans le cadre d'une tournée régionale, a également souhaité que les Palestiniens se dotent d'un gouvernement

«qui puisse respecter les principes du quartet» sur le Proche-Orient, à savoir la reconnaissance d'Israël, des accords antérieurs et la renonciation à la violence.

Au Caire, la Ligue arabe a qualifié ces violences de «folie palestinienne» sans précédent et a invité les factions à déposer immédiatement les armes. «Laissons à Israël les assassinats, les attaques et les destructions parce que le peuple palestinien en a assez», a ajouté Mohamed Soubah, du secrétariat de la Ligue.

Le premier ministre du gouvernement du Hamas, Ismail Haniyeh, a accusé Rice de chercher à diviser les Palestiniens et a appelé à une reprise des pourparlers pour aboutir à un gouvernement d'unité nationale, lesquels se heurtent au refus du mouvement

islamiste de reconnaître l'État juif.

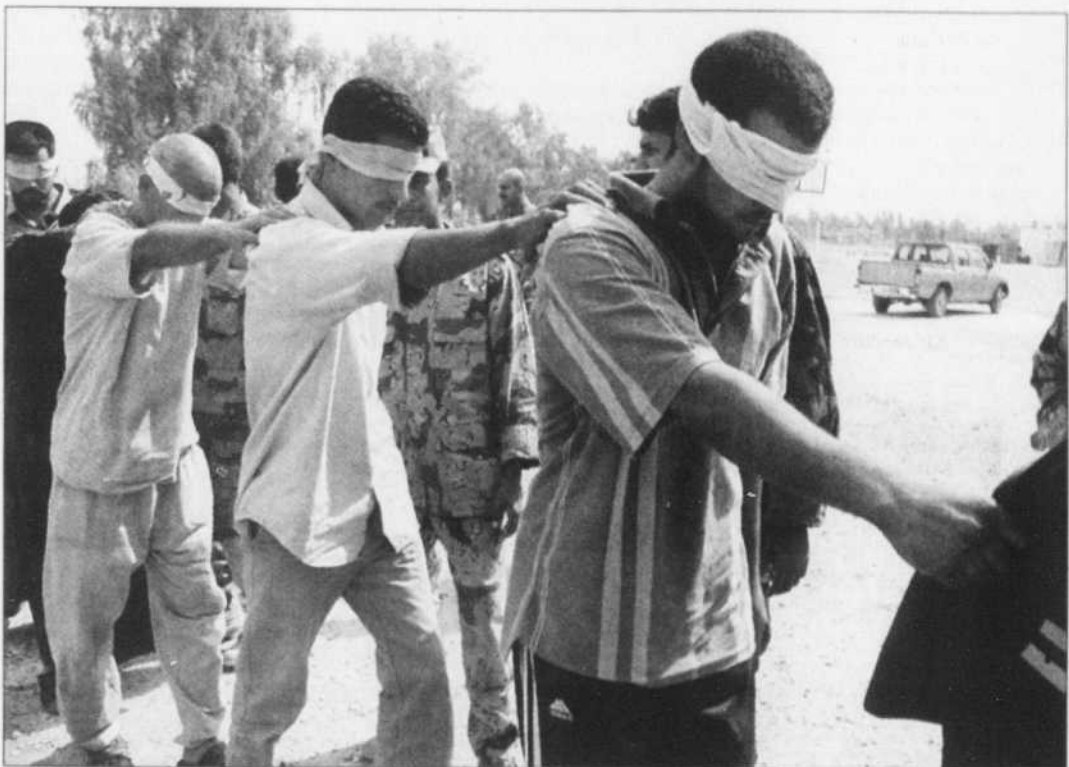
Mahmoud Abbas est engagé dans une lutte de plus en plus âpre pour le contrôle du pouvoir avec le gouvernement d'Ismail Haniyeh, et les efforts pour constituer un gouvernement d'union Fatah-Hamas sont toujours dans l'impasse.

La tension est particulièrement forte devant l'impossibilité pour le gouvernement, soumis à un embargo occidental, de payer les traitements des fonctionnaires, affiliés pour la plupart au Fatah. Les pays occidentaux cherchent par cet embargo à contraindre le Hamas à accepter de reconnaître Israël, de renoncer à la violence et d'appliquer les accords intérimaires de paix.

Un proche conseiller d'Abbas a déclaré lundi que le président envisageait sérieusement la possibilité de former un gouvernement d'urgence ou de convoquer des élections anticipées pour mettre fin à la crise.

Agence France-Presse et Reuters

Vers la réconciliation?



REUTERS

LE PREMIER MINISTRE IRAKIEN Nouri al-Maliki a entamé hier des discussions avec les responsables politiques irakiens pour concrétiser une nouvelle tentative de réconciliation destinée à enrayer les violences confessionnelles. Après de premiers entretiens lundi soir pour dégager les principes d'une action de pacification, M. Maliki a entamé hier des réunions pour donner un contenu concret à son plan qui a été agréé par les dirigeants politiques — chiites, sunnites et de la société civile — sous la forme d'un engagement solennel de mettre fin à l'effusion de sang. M. Maliki veut créer des commissions de sécurité locales, partout dans le pays, et d'abord à Bagdad, composées de représentants politiques, religieux, de la société civile et de l'armée. Au niveau national, un comité comprenant toutes les parties devra veiller à l'application des dispositions arrêtées par le gouvernement. Hier, 250 insurgés lourdement armés ont été arrêtés et conduits au camp de Bakuba.

La Bosnie est plus divisée que jamais

Les pourparlers avec l'UE semblent bloqués à la suite de l'élection de dimanche

Sarajevo — Les nationalistes musulmans, serbes et croates qui ont fait la guerre entre 1992 et 1995 sont les grands perdants des élections, mais les vainqueurs ont été élus sur la foi de discours encore plus radicaux, ce qui augure mal des négociations entre la Bosnie et l'Union européenne.

À la présidence collégiale, selon les résultats définitifs, les Musulmans ont élu dimanche le centriste Haris Silajdzic (62,1 %), les Serbes le social-démocrate Nebojsa Radmanovic (54,8 %), et les Croates un autre social-démocrate, Zeljko Komsic (40,8 %).

Mais si ce dernier fait figure d'authentique modéré, MM. Silajdzic et Radmanovic défendent des positions irréconciliables, et leur discours inquiète les analystes qui le comparent à celui d'avant la guerre civile de 1992-95. «Le paradoxe est que les partis modérés ont une rhétorique encore plus radicale que les nationalistes eux-mêmes», fait valoir l'analyste politique Slobodan Vaskovic.

La dispute tourne autour de l'accord de paix de Dayton, qui a mis un terme à la guerre et consacré la division de la Bosnie en deux entités — la Republika Srpska (RS, Serbes) et la Fédération croato-musulmane — unies par de faibles institutions centrales.

Ancien premier ministre pendant la guerre et signataire de l'accord de Dayton, M. Silajdzic et

son Parti pour la Bosnie (SBiH) réclament l'abolition de ces deux entités avec plus d'ardeur que les autres partis musulmans.

M. Radmanovic et son Union des sociaux-démocrates indépendants (SNSD) ont rétorqué en menaçant d'organiser un référendum sur l'indépendance de la RS.

«Je crains que nous ayons des problèmes si quelqu'un comme Haris Silajdzic réclame» que la Constitution soit révisée, a mis en garde M. Radmanovic.

Pourtant, un tel changement est aussi souhaité par l'Union européenne, qui veut que l'administration centrale, qui fait aujourd'hui de la figuration, soit renforcée.

La Bosnie négocie un accord de stabilisation et d'association avec l'UE, première étape sur le long chemin de l'adhésion, mais le retard pris dans l'adoption de réformes requises par Bruxelles risque de reporter sa signature, initialement prévue pour la fin de l'année.

«À en juger par les résultats des élections», le processus «est en grande partie bloqué», note M. Vaskovic.

Lors du scrutin de dimanche, les électeurs étaient également appelés à élire le Parlement central et les assemblées de la RS et de la Fédération croato-musulmane.

Les résultats portant sur 80 % des bulletins illustrent les mêmes divisions. Le SNSD de M. Rad-

manovic a largement battu sur tous les fronts les autres partis serbes bosniaques avec plus de 45 % des voix.

«Ces élections ont démontré la profonde division ethnique de la Bosnie», commente l'analyste politique Tanja Topic. Le scrutin était considéré comme crucial car les élus vont diriger seuls le pays pour la première fois depuis la fin du conflit.

Le Haut représentant de la communauté internationale, doté de pouvoirs qui lui permettent d'intervenir dans les affaires intérieures, est en effet appelé à se retirer en juin 2007.

Agence France Presse

EN BREF

Détournement d'avion

Rome — Les deux pirates de l'air, qui ont détourné un Boeing 737 de la compagnie Turkish Airlines, forcés d'atterrir dans le sud de l'Italie, se sont rendus. Tous les passagers sont sains et saufs. Selon plusieurs sources, les pirates de l'air, non armés et de nationalité turque, voulaient transmettre un message au pape Benoît XVI qui doit effectuer un voyage en Turquie en novembre. L'avion, qui effectuait la liaison Tirana-Istanbul avec à son bord 107 passagers et six membres d'équipage, avait été détourné au-dessus de la Grèce. Il avait été pris en chasse par quatre F-16 grecs qui l'ont escorté jusqu'à la frontière albanaise, puis a été intercepté par deux avions de chasse F-16 italiens qui l'ont contraint à se poser sur l'aéroport de Brindisi. — AFP

Gyurcsany refuse

Budapest — Le premier ministre hongrois Ferenc Gyurcsany a récusé hier l'ultimatum du principal parti de l'opposition de droite qui menace de descendre massivement dans la rue s'il ne démissionne pas d'ici à vendredi. Le gouvernement hongrois ne cédera pas au chantage des manifestations de rue orchestrées par l'opposition, a assuré le chef du gouvernement magyar, qui a promis de se soumettre cette semaine à un vote de confiance du parlement, où sa coalition dispose de la majorité. — AFP

Des visas pour les diplomates américains

Bruxelles — La Commission européenne va suggérer aux États membres de l'UE de rétablir des visas pour les diplomates américains, afin de faire pression sur Washington qui refuse toujours d'exempter de visa les citoyens de dix pays européens. Dans un rapport qui sera remis demain aux ministres européens de l'Intérieur réunis à Luxembourg, la Commission européenne considère qu'il n'y a pas de progrès vers l'exemption de visas pour les citoyens de tous les pays de l'UE, une question sur laquelle Bruxelles avait déjà fait rapport en janvier. Les États-Unis refusent l'entrée sans visa sur leur territoire des ressortissants des dix pays entrés dans l'UE en 2004 (Slovénie exceptée) et de la Grèce. — AFP

Brésil: un second tour imprévisible

Rio de Janeiro — La mise en ballottage de Luiz Inácio Lula da Silva, longtemps donné réélu dès le premier tour de l'élection présidentielle par les sondages, contraint le chef de l'État brésilien à affronter dans quatre semaines un second tour difficile et imprévisible.

Avec 48,6 % des suffrages exprimés, Lula n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue, à l'issue d'une campagne entachée par le scandale de la tentative d'achat d'un prétexte du dossier anti-opposition par le Parti des travailleurs (PT), la formation dont le président sortant est issu.

Son adversaire le 29 octobre, le social-démocrate Geraldo Alckmin, a recueilli 41,6 % des voix, alors que les sondages les plus optimistes l'avaient crédité de 38 % avant le scrutin.

«La différence de sept points entre Lula et Alckmin indique une élection difficile et, en ce moment, totalement imprévisible», écrivait lundi Carlos Lopes, dans le bulletin du consultant politique SantaFé-deias. «Alckmin part en victorieux tandis que Lula doit maintenant recomposer sa candidature.»

Pour l'analyste, c'est une situation défavorable pour Lula, car «un président de la République qui n'obtient pas la moitié des votes de l'électorat doit revoir sa communication avec l'électeur».

Maria Celina D'Araujo, professeure de sciences politiques à la Fondation Getulio Vargas de Rio, estime que le second tour s'annonce dangereux pour Lula. Selon elle, «la candidature de Lula est fragile». «Cette candidature s'est beaucoup appuyée sur le charisme personnel du candidat et n'a pas pu compter sur l'appui ostensible du Parti des travailleurs [PT], impliqué dans les scandales de corruption», a-t-elle déclaré.

Selon une editorialiste du quotidien O Globo, Tereza Cruvinel, M. Alckmin va s'attacher à construire un large front pour l'éthique, de

«Alckmin part en victorieux tandis que Lula doit recomposer sa candidature»

manière à élargir l'alliance du premier tour entre sa propre formation, le Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB), et le Parti du Front libéral (PFL).

M. Alckmin pourrait bénéficier de l'appui de Cristovam Buarque, ancien ministre de l'Éducation de Lula, candidat évincé à l'issue du premier tour, où il a obtenu 2,6 % des voix. Par contre, la candidate radicale Heloisa Helena a déjà laissé entendre qu'elle ne donnerait pas de consigne de vote.

Mais, selon le commentateur Mauro Santayana, du quotidien Jornal do Brasil, la réserve de voix de ces deux dissidents du PT va être difficile à récupérer pour Alckmin.

Pour Carlos Lopes, tout dépend de la signification du bon score de M. Alckmin, simple avertissement à Lula ou désir définitif de changement.

Le président Lula va réunir aujourd'hui les gouverneurs du Parti des travailleurs (PT) élus au premier tour dimanche dans quatre des 27 États fédérés pour organiser avec eux la campagne pour le second tour du 29 octobre, a annoncé hier Jaques Wagner, lui-même élu dans l'État de Bahia.

Le candidat du Parti de la social-démocratie brésilienne a également indiqué qu'il allait multiplier les contacts, aussi bien au niveau national qu'au niveau des États.

La cible principale des attentions des deux candidats est désormais de se concilier des faveurs au sein du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), la plus grande formation politique avec 89 députés élus dimanche, mais divisée depuis l'arrivée de Lula au pouvoir en 2003 entre une aile progouvernementale et une aile d'opposition. Le PMDB sera un élément indispensable pour assurer une majorité parlementaire au futur président, quel qu'il soit. — AFP

Michel FOREST
CÉLÉBRITÉS Collection biographique
MAURICE RICHARD
Une des plus grandes légendes du hockey
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications

Plus de 100 titres offerts

64 pages - 10,95 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

É D I T O R I A L

Un départ raté

L'ancien premier Pierre-Marc Johnson présidera bel et bien la Commission d'enquête sur l'affaissement du viaduc de la Concorde survenu samedi dernier, mais à surprise! il sera secondé par deux ingénieurs connus, MM. Roger Nicolet et Armand Couture. En portant à trois le nombre de commissaires, le gouvernement reconnaît implicitement qu'il a commis une erreur en agissant trop rapidement, mais, en corrigeant le tir, il improvise à nouveau...



Jean-Robert Sansfaçon

Contrairement à ce que plusieurs auraient souhaité, le mandat de la Commission d'enquête créé par Québec ne portera pas sur la politique gouvernementale en matière d'entretien des routes, pas plus que sur les budgets consacrés à cette mission. Au contraire, il sera restreint au cas du viaduc de la Concorde et aux moyens à prendre pour éviter qu'un tel incident ne se renouvelle.

Voilà une bonne décision. Non pas parce qu'il ne serait pas intéressant d'alimenter l'éternel débat public sur les arbitrages budgétaires du gouvernement, mais parce que ce n'est pas le rôle d'une telle enquête. Dans le cours de ses travaux, la commission pourra toujours s'intéresser aux programmes d'inspection et d'entretien si les témoignages entendus pointent dans cette direction, mais, pour le reste, c'est aux partis politiques et aux citoyens qu'il appartient de débattre de la façon de dépenser l'argent des impôts.

Cela dit, c'est avec le choix des commissaires que le gouvernement a créé la plus grande surprise hier. Accusé par l'opposition d'avoir improvisé en nommant l'ancien premier ministre Pierre-Marc Johnson, le gouvernement a décidé de lui adjoindre les ingénieurs Roger Nicolet et Armand Couture. M. Charest n'avait pas le choix: ou il ajoutait des noms, ou il remplaçait M. Johnson. Ne voulant pas perdre la face, il a choisi la première option. Mais, outre le fait que les coûts seront plus élevés, le résultat risque de ne pas être plus crédible.

Tout le monde reconnaît la formation exceptionnelle de M. Johnson et l'étendue de son expérience. L'ancien premier ministre est un homme respectable à tous égards. Malheureusement, le cabinet d'avocats auquel il est rattaché est impliqué de trop près dans les activités du monde de la construction, secteur sur lequel portera l'enquête. «Nos avocats gèrent les réclamations pour retard dans la livraison ou pour malfaçons [...]. Notre expérience du litige nous permet de sortir nos clients de l'impasse de façon rapide et économique», est-il précisé sur le site Internet du cabinet Heenan Blaikie.

Plus troublant cependant, M. Johnson siège au conseil de Ciment Saint-Laurent inc., une entreprise qui «se spécialise dans les projets d'envergure en ingénierie-construction, tels que le pavage d'autoroutes, de routes, de ponts et d'aéroports». Autrement dit, Ciment Saint-Laurent est un des membres les plus importants de ce qu'on appelle le lobby du béton. En acceptant de présider l'enquête sur le viaduc de la Concorde, M. Johnson prend congé temporairement de son poste au conseil, mais l'apparence de conflit d'intérêts persiste.

Le cas de M. Roger Nicolet est différent, mais il inquiète aussi. Sa compétence n'est pas en cause, au contraire, mais l'homme est allé trop loin en déclarant, sans preuves, que la corrosion était la cause probable de l'affaissement du viaduc. Quant à M. Armand Couture, qui ne se rappelle pas de son passage saugrenu aux côtés de M. Guy Saint-Pierre au curieux comité d'experts nommé par le premier ministre pour mousser le projet du CHUM Outremont?

Si le premier ministre a voulu faire taire les critiques en ajoutant ces deux commissaires, l'un péquiste, l'autre libéral, il n'est pas certain qu'il obtienne le résultat attendu. Mauvais départ pour une enquête à saveur aigre de politique partisane.

j.rsansfacon@ledevoir.com

La sanction russe

Scène un: le gouvernement géorgien ordonne l'arrestation de quatre militaires russes pour «espionnage». Scène deux: à la suite d'une réaction aussi vive que menaçante de la part du Kremlin, les gradés russes sont libérés. Scène trois: les autorités russes interdisent toute liaison aérienne et terrestre avec cette ex-république de l'Union soviétique. Pire, elles envisagent un embargo sur l'envoi des mandats postaux que les travailleurs géorgiens installés en Russie font parvenir à leurs familles. On l'aura compris, l'attitude adoptée par le président Poutine est plus punitive que ferme.

De la dégradation des relations, incidemment accélérée, entre les deux pays, on doit retenir un fait. Il y a une dizaine de jours, l'OTAN et le président géorgien Mikhaïl Saakachvili avaient convenu d'amorcer «un dialogue intensif», qui bien évidemment a suscité la colère de Poutine. Pour ce dernier, tout rapprochement politique et économique de la Géorgie et de l'Ukraine avec l'OTAN, l'Union européenne et les États-Unis est considéré comme une atteinte aux intérêts russes, pour ne pas dire comme une attaque frontale.

Chose certaine, le présent désaccord confirme ce qui avait été constaté l'hiver dernier lorsque la Russie avait mis entre parenthèses la distribution de gaz destiné à l'Ukraine. À savoir que le Kremlin entend mettre au pas toutes les nations qui, à sa périphérie, lorgnent vers l'ouest. Plus précisément, Moscou entend réimposer son influence sur la plupart des nations autrefois membres du pacte de Varsovie et qui tentent depuis la chute du Mur de s'arrimer à l'UE, lorsque ce n'est pas déjà fait.

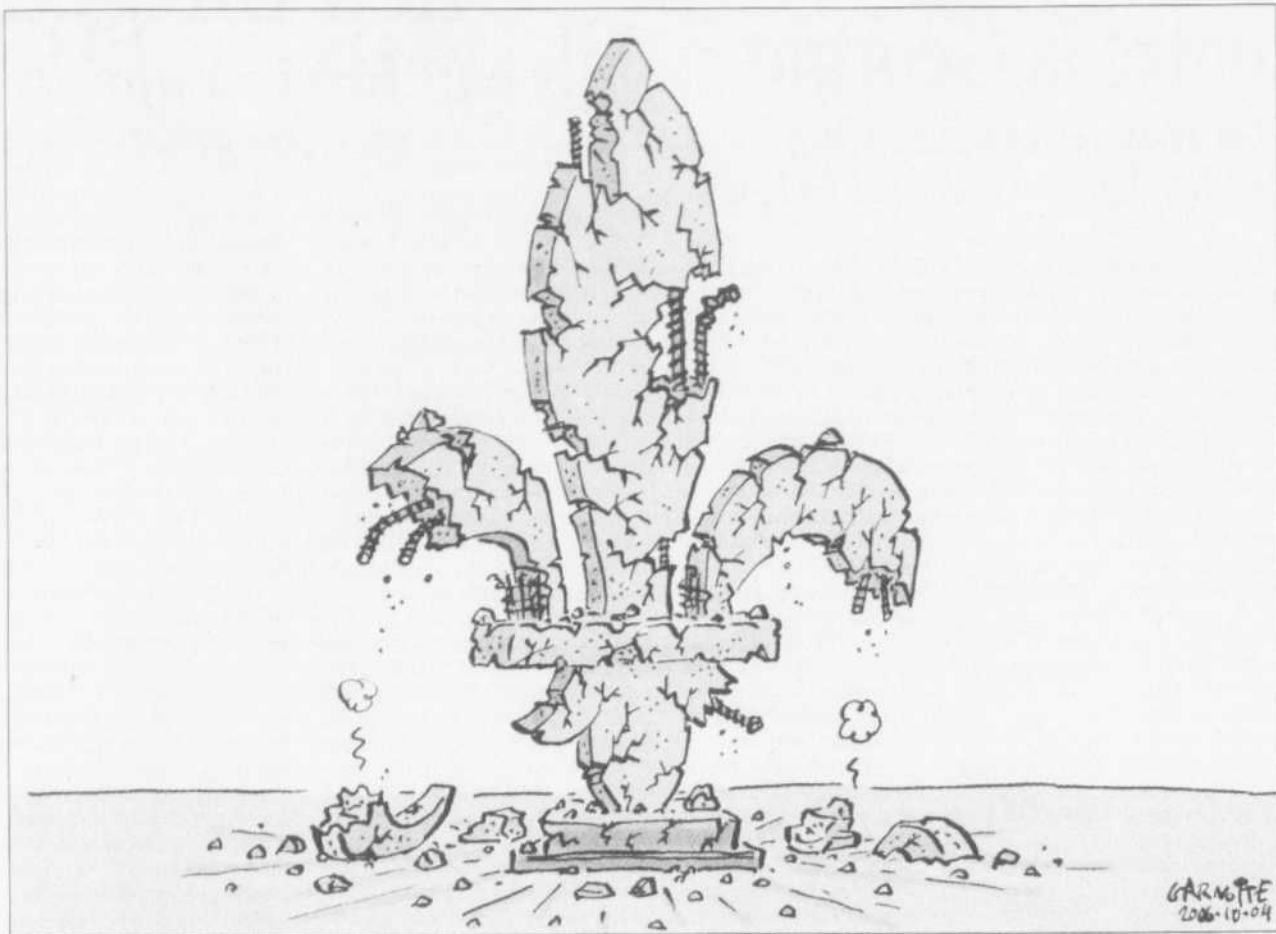
Ce changement d'attitude de la part des dirigeants russes, car changement il y a eu, date de 2005. Après avoir tenté l'expérience de l'interaction active avec l'ouest, élaborée ou conçue au lendemain de la chute du Mur, les autorités russes en sont arrivées à la conclusion que leur pays n'avait pas vocation à être le pendant slave du Brésil ou de l'Inde, mais bien à être l'égal de la Chine et des États-Unis. Surpris par la rapidité avec laquelle la réunification de l'Allemagne s'est effectuée, étonnés par la facilité avec laquelle la Pologne, les pays baltes et d'autres anciens satellites soviétiques ont rejoint l'UE, Poutine et ses proches ont décidé de remettre le concept d'interaction active sur les tablettes de l'Histoire pour mieux raviver le nationalisme russe.

Depuis lors, le Kremlin a joint sa voix à celle de Pékin pour exiger le départ des troupes américaines situées en Asie centrale. Ensuite, il a indiqué qu'il continuerait à vendre des armes à l'Iran, avant de renflouer les caisses de l'Autorité palestinienne asséchées par le boycott des États-Unis et de l'UE. Bref, à chaque fois qu'il en a l'occasion, Poutine n'hésite pas à contrarier Bush d'abord, certains dirigeants européens ensuite.

Les épisodes ukrainien et géorgien s'inscrivent eux aussi, si l'on peut dire, dans la logique inhérente à ce changement d'attitude. Poutine a décidé que l'indépendance de ces deux nations, ainsi que celle des républiques baltes, serait une indépendance de façade. Leur fonction? Être l'avant-poste de l'expansion économique russe.



Serge Truffaut

GARNITE
2006-10-04

LETTRES

Attention aux excès

Voilà, le désastre du viaduc de Laval est arrivé. Je demande aux journalistes et aux médias de ne pas tomber dans les excès politiques faciles. Déjà, quelques heures après le désastre, j'ai entendu des journalistes commencer à tomber dans des excès et à politiser la situation. Cette affreuse situation n'est pas politique, elle est une question pratique de construction, d'entretien et d'intervention des services de sécurité en cas d'urgence. Les politiciens et les journalistes doivent réagir de façon modérée et calme.

Beaucoup de questions restent en suspens. Les enquêtes donneront les éclairages voulus. J'espère que les victimes auront tout le soutien nécessaire et recevront des indemnités justes. S'il y a des responsables de ce gâchis, j'espère qu'ils seront bien tenus responsables et en subiront les conséquences.

Jean-Charles Raby,
Orléans, le 1^{er} octobre 2006

Et la prévention?

Je ne suis plus surpris par les accidents comme les effondrements de viaducs, les gangs de rue, les tueries ou autres calamités vécues au Québec. Personne ne veut comprendre la règle d'or de la prévention. Nous sommes toujours en train de dire, de regretter et de couvrir les pages des médias, mais sans actions concrètes.

Il faut de la prévention. Quand allons-nous agir et arrêter de gémir? Cet accident aurait pu être évité. La vigilance a bien meilleur goût que la négligence.

Marguerite Bilodeau
Le 2 octobre 2006

Manque de ressources

Bien sûr, ce n'est pas la seule cause, mais l'effondrement du viaduc du boulevard de la Concorde est probablement un bel exemple des effets au quotidien du déséquilibre fiscal entre le Canada et le Québec.

À l'occasion de la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement du Canada s'est approprié, avec l'accord temporaire des provinces, des champs de taxation qu'il devait restituer aux provinces après la guerre. Qu'en est-il depuis?

Le Canada, riche de l'argent qu'il aurait dû rendre, a envahi graduellement les champs de compétence provinciaux pendant que les provinces peinaient à répondre aux besoins de leurs citoyens.

Aujourd'hui, le Canada engrange les surplus alors que les provinces, dont le Québec, manquent de ressources dans tous les domaines, notamment en éducation, en santé et... pour la construction et l'entretien du réseau routier.

Et avec les besoins du Québec qui iront croissant, particulièrement en santé, on peut penser que cette iniquité continuera à se perpétuer, à moins que nous ne changions...

André Asselin
Québec, le 1^{er} octobre 2006

Un médecin occupé

Mercredi après-midi, 14h15. Vingt semaines après le début de ma grossesse, ma fille, mon conjoint et moi nous offrons une rencontre intra-utérine avec le petit être qui pousse en moi. Dans le but d'écarter toute inquiétude quant à sa formation mais surtout afin de le voir une première fois, nous nous rendons à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, où notre rendez-vous est repoussé d'une heure. C'est moche, mais cela demeure une réalité du système hospitalier québécois, et nous l'assumons.

Après l'échographie, la technicienne nous dit de nous asseoir et d'attendre l'entretien avec le médecin. Il n'a qu'à réviser les images et signer l'interprétation de la technicienne.

Il s'avère qu'il est au téléphone. J'attends. Je suis la seule à attendre, ce qui m'inquiète un peu quant à la santé de mon enfant. La technicienne sort de son local et est surprise de me voir encore là. Une infirmière de l'urgence est montée pour dire au médecin qu'ils ont besoin de lui en bas, mais après cinq minutes d'attente et comme il est toujours occupé, elle redescend à l'urgence sans l'interrompre. Il est encore au téléphone. Un autre médecin consulte Internet à ses côtés. La technicienne me dit de me mettre debout dans le cadre de sa porte (dans son champ de vision); ainsi, il finira par me parler.

Il parle au téléphone avec sa compagnie de câblodistribution. Finalement mis en attente à l'autre bout du fil, il me dit que c'est un appel interurbain mais que tout va bien. Il me lance

la feuille de résultats puis reprend sa conversation téléphonique.

A-t-il visionné les images? N'a-t-il qu'apposé sa signature? Personne ne le saura jamais! N'est-ce pas là un frein à l'efficacité du système de santé?

Julie Trudelle
Christian Thivierge
Québec, le 29 septembre 2006

L'intérêt du parti

Autant l'arrivée de Pierre Curzi comme candidat à l'investiture péquiste dans Borduas me réjouit, autant le départ du député bloquiste de Saint-Hyacinthe me désole. Économiste, Yvan Loubier est un des meilleurs députés du Bloc à la Chambre des communes, où il siège depuis 1993. Gilles Duceppe en avait fait la critique de son parti en matière budgétaire. Il aurait fait un excellent député à l'Assemblée nationale et, compte tenu de sa grande expérience et de son excellente réputation, André Boisclair aurait pu en faire un de ses proches conseillers ou ministres. Mais il semble que l'intérêt des partis en cause — il ne fallait pas déshabiller Gilles pour habiller André! — aura une fois encore été plus fort que l'intérêt de la patrie. Dommage.

Marc Brière
Montréal, le 28 septembre 2006

Pacifistes ou lâches, les Québécois?

De 1606 à 1760, les francophones n'ont compté que pour un vingtième de la population de souche européenne en Amérique du Nord. En 1712, après leur guerre de Cent Ans contre les colonies anglaises, ces 19 000 Canadiens et Français contrôlent un territoire s'étendant depuis la baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique, confinant ainsi quelque 360 000 Anglo-Américains à l'est des Appalaches. Et jusqu'au 8 juillet 1758, les 70 000 Canado-Français continuent leurs victoires contre un million et demi d'anglophones.

Mais après leur défaite de 1760, ils ne sont plus intéressés à aller se battre pour ceux qui les ont battus, voire pour les chercheurs de pétrole.

Robert Lahaise
Montréal, le 26 septembre 2006

LIBRE OPINION

Le néorelativisme du créationnisme

SÉBASTIEN MALETTE
Doctorant à l'université de Victoria

Lorsqu'on dirige un programme d'enseignement visant à préparer des élèves pour la poursuite d'études supérieures, nous pensons qu'il est important de comprendre la différence entre ce qu'on nomme une «théorie scientifique» et une «théorie religieuse». Teresa Kielczewski-Tracy évoque à cet effet l'argument d'un pluralisme des systèmes de vérité et la nécessité de les enseigner tous, en postulant que la théorie de l'évolution de Darwin n'est qu'une simple théorie concurrente à celle du créationnisme («Le créationnisme se répand au Québec», lettres des lecteurs, *Le Devoir*, 29 septembre 2006).

Mais pouvons-nous vraiment faire confiance au comparatisme de Mme Kielczewski-Tracy lorsqu'elle affirme présenter ces théories sur un pied d'égalité au sein d'une «école chrétienne»? Certainement pas. Comment le pourrait-elle? Son comparatisme confond d'entrée de jeu la valeur épistémologique d'une théorie construite d'après un modèle scientifique qui opère selon des explications ouvertes à la vérification et à la falsification,

par rapport à une théorie purement affirmative tirée d'un livre sacré.

Recherche perpétuelle

Soyons plus précis: une théorie dite «scientifique» est réputée «confirmée» jusqu'à preuve du contraire. Elle doit fournir des arguments pouvant être réfutés par l'expérience que nous partageons tous et/ou par l'élaboration d'une certaine cohérence logique satisfaisant au minimum le critère de non-contradiction.

La démarche scientifique fonctionne donc selon une approche probabiliste de la connaissance, misant sur une recherche perpétuelle de la vérité, impliquant non seulement la correction des théories précédentes lorsqu'elles s'avèrent fausses ou incomplètes mais aussi l'ouverture aux nouvelles façons de concevoir ce que nous nommons la vérité.

En revanche, le créationnisme est une théorie «religieuse» réputée comme absolument «vraie» par ses défenseurs. Le créationnisme est enseigné comme un dogme, c'est-à-dire comme une vérité transhistorique et irréfutable parce qu'elle provient de Dieu. Ce genre de théorie opère selon l'argument que ce n'est pas la théorie divine qui est fautive mais le faillibilisme d'une raison humaine éternellement

affligée d'un orgueil prométhéen. Selon nous, il est clair que ces deux systèmes d'explication n'ont aucune commune mesure. Ils diffèrent tant par leurs méthodologies que par leurs présupposés. L'une est ouverte à la réfutation et à l'enquête scientifique; l'autre s'affirme comme un dogme irréfutable et sacré.

La première bêtise est donc de niveler ces deux théories comme équivalentes; la seconde est de taxer de dogmatisme notre préférence pour une méthode ouverte à la contestation scientifique.

Il me peine de faire des distinctions aussi rapides entre deux théories qui mériteraient un examen beaucoup plus approfondi. Mais la question est urgente: sans une connaissance des distinctions entre la démarche scientifique et la croyance religieuse, comment Mme Kielczewski-Tracy peut-elle rendre justice à la théorie de l'évolution au sein de son institution? Quels critères les professeurs de l'école Emmanuel enseignent-ils à nos jeunes pour les aider à développer un esprit critique et à voir plus clair au sein de la diversité des idées qui s'offrent à eux? La question se pose si on juge que l'éducation ne se réduit pas à une simple entreprise de pur relativisme entre des théories prétendument équivalentes.

IDÉES

Déséquilibre fiscal

Des débats qui durent depuis 50 ans

DENIS MONIÈRE

Président de la

Société du patrimoine politique du Québec*

Contrairement à ce que beaucoup pensent, la problématique du déséquilibre fiscal n'est pas un produit des travaux de la commission présidée par Yves Séguin en 2002. Elle remonte en fait aux années 50 et a été conceptualisée dans le cadre des travaux de la commission Tremblay, dont nous commémorons cette année le 50^e anniversaire de la publication du rapport.

La persistance de cet enjeu est symptomatique des rigidités structurelles du fédéralisme canadien et montre qu'il y a un consensus dans la définition des besoins essentiels de la société québécoise. Un demi-siècle de débats n'aura pas été suffisant pour ajuster les ressources fiscales aux champs de responsabilité du Québec.

Mise en contexte

La commission Tremblay a été créée à l'instigation de la Chambre de commerce de Montréal qui, lors de son congrès tenu à Ottawa du 5 au 8 octobre 1952, avait adopté une résolution recommandant au gouvernement du Québec d'instituer une commission royale d'enquête pour étudier les questions de l'autonomie provinciale et des problèmes constitutionnels et fiscaux. Cette recommandation faisait suite aux travaux d'une autre commission royale d'enquête, présidée celle-là par Newton Rowell et Joseph Sirois, dont le rapport recommandait «la dévolution des fonctions et des pouvoirs d'imposition au gouvernement fédéral».

Profitant de la guerre, le gouvernement canadien s'était fait concéder en 1942, pour la durée de celle-ci, le monopole de la perception des impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises. Le gouverne-

ment fédéral avait alors formellement promis d'y renoncer après la fin du conflit. «Je tiens à préciser, avait dit James Lorimer Ilsley, ministre fédéral des Finances de l'époque, que nous ne voulons nullement tenter d'enlever en permanence des sources d'impôts aux provinces. [...] Ce moyen d'atténuer les embarras présents n'est nullement parfait et n'est censé être autre chose qu'une mesure provisoire de temps de guerre.» (Débats de la Chambre des communes, session 1941, volume III, pages 2397-2398.)

Mais en 1945, le gouvernement fédéral convoqua ce qu'on a appelé la «conférence du rétablissement». Son but était d'obtenir le renouvellement des ententes fiscales pour une autre période quinquennale, soit de 1947 à 1952. En retour, Ottawa offrait une subvention annuelle de 12 \$ par habitant, avec ajustement possible à la hausse en fonction de la courbe du revenu national.

Lors de la reprise de la conférence, en mai 1946, ces propositions furent carrément rejetées par le Québec, l'Ontario et d'autres provinces, dont la Nouvelle-Écosse. Mais dès le mois suivant, Ottawa formulait de nouvelles offres en se disant prêt à conclure des ententes séparées avec les provinces qui le désiraient. On assista alors à une série de marchandages auxquels toutes les provinces finirent par céder les unes après les autres, sauf le Québec, qui décida en 1954 de rétablir son propre impôt.

Les rigidités du fédéralisme

Lire 50 ans plus tard le rapport de cette commission, c'est comme plonger au cœur de la problématique canadienne. On y retrouve intactes les questions de l'heure comme la reconnaissance des deux nations, la vision autonomiste des relations fédérales-provinciales et le débat sur le déséquilibre fiscal.

Cette lecture nous oblige à prendre conscience des fortes résistances au changement ou des permanences de l'histoire politique canadienne puisque les commissaires nous rappellent que les questions du juste équilibre entre le partage des pouvoirs fiscaux

et celui des responsabilités administratives étaient au centre des débats qui ont mené à l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en 1867.

Les commissaires insistaient aussi en 1956 sur la gravité des problèmes constitutionnels et, je cite, sur «la nécessité de leur trouver le plus rapidement possible des solutions satisfaisantes». Ils affirmaient qu'une véritable autonomie politique et juridique devait reposer sur la maîtrise des ressources financières par la récupération des capacités fiscales conférées par la Constitution à l'entité provinciale. D'une génération à l'autre, ces espoirs entretenus d'une réforme du fédéralisme qui reconnaisse les besoins spécifiques du Québec furent déçus.

Le consensus québécois

La commission Tremblay a formulé il y a 50 ans une analyse du fédéralisme canadien qui a fait consensus parmi les leaders politiques québécois. Unionistes, libéraux et péquistes ont réclamé avec vigueur l'élargissement de la base fiscale du Québec au nom de leurs responsabilités gouvernementales.

Pour illustrer ce consensus, je citerai quelques extraits de discours prononcés par des premiers ministres québécois de diverses allégeances politiques. Pour des raisons d'espace, j'ai sélectionné les discours les plus explicites (lire ci-dessous).

Même si les solutions souhaitées par les membres de la commission Tremblay ne se sont pas matérialisées, ses travaux et ses analyses ont fortement marqué l'évolution politique du Québec en posant les paramètres intellectuels du Québec moderne. La commission Tremblay offre à cet égard un condensé de la pensée québécoise qui mériterait un meilleur sort que l'oubli où elle a été laissée.

* Version abrégée de l'allocation d'ouverture prononcée vendredi par l'auteur à l'Assemblée nationale dans le cadre d'un colloque organisé par la Société du patrimoine politique afin de commémorer le 50^e anniversaire de la publication du rapport de la commission Tremblay.

Le Canada doit prendre ses responsabilités en environnement

KATHERINE CINQ-MARS

Étudiante au doctorat en sciences politiques à l'université McGill

et spécialiste des politiques environnementales*

Le bilan canadien en matière d'émissions de gaz à effet de serre est un des pires du monde. En 2004, le Canada a émis autant de gaz à effet de serre par habitant que les États-Unis et deux fois plus que l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Norvège. Au Japon, en Italie et en France, les émissions par habitant équivalent à moins de la moitié de ce qu'elles sont au Canada. En Suède et en Suisse, elles n'en représentent environ que le tiers.

Les émissions ont grimpé de 27 % entre 1990 et 2004 au Canada alors que ce chiffre n'atteint que 16 % chez nos voisins américains, qu'on aimerait croire plus pollués. Certains pays ont même réussi à ramener le niveau de leurs émissions sous celui de 1990. C'est le cas de la France (-1 %), de la Suède (-4 %), du Royaume-Uni (14 %) et de l'Allemagne (-17 %).

Les excuses les plus souvent alléguées? Le Canada est un grand pays au climat froid; les gens et les biens doivent donc voyager sur de longues distances et la consommation d'énergie est élevée l'hiver. De plus, l'économie est en plein essor, en grande partie grâce à l'extraction de ressources naturelles, des activités économiques à forte intensité énergétique.

Bref, on nous laisse croire que les facteurs qui expliqueraient le niveau si élevé et la croissance vertigineuse de nos émissions sont indépendants de notre volonté ou qu'on ne peut pas les réduire sans subir de graves conséquences économiques.

Mauvaise gestion

Le rapport très sévère du commissaire à l'environnement et au développement durable, publié le 28 septembre, raconte pourtant une tout autre histoire. Les mesures adoptées par le Canada pour réduire ses émissions n'ont pas été efficaces malgré des investissements de six milliards de dollars. Le gouvernement a très peu de temps pour élaborer des programmes sérieux de lutte contre les changements climatiques et, après quatre ans de négociations avec les grands émetteurs finaux, il n'a toujours pas mis en place de système national d'échange de droits d'émissions.

En fait, si le Canada se trouve si loin de l'objectif auquel il s'est engagé en ratifiant le protocole de Kyoto (il faudrait diminuer le niveau actuel de nos émissions de plus de 35 %), c'est principalement à cause d'une mauvaise gestion et de l'absence de leadership politique.

Parmi les pays qui ont ratifié le protocole de Kyoto, le Canada n'est pas le seul où les émissions de gaz à effet de serre subissent des pressions à la hausse. Mais plusieurs d'entre eux appliquent depuis longtemps avec succès des mesures pour y faire face.

La Norvège, par exemple, dont la première industrie est celle du pétrole, n'est pas restée inactive pour autant. Elle a été un des premiers pays à imposer une taxe sur le dioxyde de carbone (CO₂), en 1991. C'est principalement cette taxe, selon les Norvégiens, qui a permis de réduire l'intensité des émissions du secteur pétrolier et qui a encouragé des investissements considérables dans des projets de captage et de stockage du CO₂.

La production d'électricité pour le chauffage est aussi un secteur qui a largement contribué à accroître les émissions canadiennes. L'augmentation s'est élevée à 37 % dans ce secteur de 1990 à 2004. Au cours de la même période, au Royaume-Uni, les émissions des centrales électriques ont diminué de 26 % malgré une hausse de 24 % de la demande d'électricité. Le Royaume-Uni a fait ces progrès en passant du charbon au gaz naturel et en accroissant l'efficacité des centrales à gaz. On y a construit 19 centrales produisant de l'énergie à partir de déchets organiques, et on exige des fournisseurs d'électricité de produire un certain pourcentage d'électricité, qui ira croissant avec les années, à partir de sources renouvelables.

Les émissions attribuables au transport routier ont augmenté de 36 % au Canada de 1990 à 2004. En Allemagne, pourtant, elles ont baissé de 8,5 % de 1999 à 2003, un résultat attribuable, selon le gouvernement, à une réforme fiscale «écologique» réalisée en 1999. En Norvège, il y a une taxe qui s'applique à l'achat d'une voiture et qui varie selon le poids, la puissance du moteur et le volume du véhicule. Le prix des voitures électriques est aussi réduit de 25 %. Et la France investit actuellement 100 millions d'euros dans un véhicule familial hybride qui sera commercialisé en 2010.

Des mesures fermes requises

Le Canada est un pays vaste avec de rudes hivers et une économie en plein essor. Nous ne pouvons et ne voulons pas changer ça.

Nous pouvons, cependant, conduire des voitures qui émettent moins de CO₂; nous pouvons produire notre électricité à partir de sources à intensité carbonique moins élevée; nous pouvons fixer des standards d'efficacité énergétique plus élevés pour la construction des nouveaux bâtiments; enfin, nous pouvons exiger que l'industrie pétrolière et gazière utilise son expertise pour développer et investir dans des technologies de captage et de stockage du CO₂.

Pour y arriver, nous devons revoir notre approche en matière de politiques climatiques et reconnaître que 15 ans de programmes volontaires et de campagnes de sensibilisation, sans mesures fermes pour les appuyer, n'ont pas produit de résultats significatifs.

Renverser la tendance actuelle constituera un défi de taille. Mais le Canada a déjà mené à bien des projets ambitieux par le passé. Dans les années 90, nous nous sommes attaqués à la dette afin que les générations futures n'aient pas à en payer le prix; le Canada est aujourd'hui un modèle au sein du G8 sur ce plan. Maintenant, il est temps de prendre nos responsabilités en environnement.

* Résumé d'un article qui sera publié dans le numéro d'octobre de la revue Options politiques (www.irpp.org www.irpp.org).



Daniel Johnson: «Ce nouveau partage devrait, à notre avis, avoir les deux caractéristiques suivantes. D'abord, pour corriger la situation actuelle, il devrait permettre un transfert net vers le Québec, tout comme vers les autres provinces, de ressources présentement détenues par le gouvernement fédéral, et cela, afin de combler l'écart que les travaux du comité permanent sur les questions économiques et fiscales ont mis au jour entre les ressources actuelles des provinces et le coût des responsabilités qu'elles assument déjà.» (Déclaration à la quatrième réunion du Comité du régime fiscal, Ottawa, 14 et 15 septembre 1966.)



Robert Bourassa: «Vous le savez, les problèmes que rencontre notre fédéralisme canadien sont largement causés par les distorsions qui existent entre les ressources financières des provinces et leurs responsabilités sur les plans économique, social et culturel.» (Congrès de l'Union des municipalités, 2 octobre 1970.)

«Non seulement les revenus du fédéral augmentent plus vite que ceux des provinces, mais les responsabilités provinciales augmentent beaucoup plus rapidement, elles, avec des revenus qui augmentent moins que ceux du fédéral. Le coût des services gouvernementaux au fédéral a augmenté de 68 % depuis cinq ans alors que, dans le cas des provinces, il a augmenté de 98 %, soit près de 50 % de plus qu'au niveau fédéral, et cela, avec des revenus qui augmentent moins rapidement.» (Clôture du 17^e congrès du Parti libéral du Québec, hôtel Reine-Elizabeth, Montréal, 17-19 novembre 1972.)



Lucien Bouchard: «Le gouvernement fédéral s'est ensuite approprié la part du lion des ressources financières de la fédération. Il en a résulté un déséquilibre structurel entre les ressources disponibles et les responsabilités respectives des gouvernements provinciaux.»

«Depuis cinq ans, le gouvernement fédéral a brutalement et unilatéralement diminué sa part de financement des programmes sociaux sans pour autant se retirer des champs de taxation. Privées des moyens requis, les provinces sont maintenant aux prises avec des pressions budgétaires qui seront bientôt insoutenables...» (Allocation au Forum des fédérations, Montebello, 6 octobre 1999.)



Jean Charest: «Au Canada, il y a un déséquilibre fiscal. [...] Selon une étude de la Conférence Board réalisée à la demande du gouvernement fédéral, les surplus fédéraux, pour la période comprise entre 2004-05 et 2014-15, soit une période de dix ans, totaliseront 166 milliards. Le gouvernement fédéral a des revenus supérieurs à ses besoins alors que les provinces et les territoires, dont plusieurs sont déjà en déficit, ont des besoins supérieurs à leurs revenus. Il y a un déséquilibre entre les revenus et les responsabilités de chacun.» (Discours prononcé à l'occasion du 40^e anniversaire du Centre des arts de la Confédération, 8 novembre 2004.)

État des hôpitaux

Jour de vélo plutôt que de chirurgie

CLAUDE SAINT-JEAN

Chirurgien général

Lettre à Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux

F in septembre, en ce jeudi d'automne, jour de ma seule priorité opératoire de la semaine à l'hôpital de Granby, j'ai pu, contre toute attente, faire une randonnée de vélo à travers les Cantons-de-l'Est. Le soleil radieux n'a toutefois pas pu apaiser ma frustration. Il faut dire que la matinée avait été éprouvante.

La journée avait commencé difficilement lorsqu'on m'a annoncé que la température au bloc opératoire atteignait la limite des normes acceptables. Ce problème récurrent avait été négligé par l'administration étant donné les coûts de réparation. À 26 °C, les risques d'infection augmentent, la décision d'annuler les chirurgies a été prise. J'ai eu à rencontrer trois patients pour leur annoncer la nouvelle: une

dame qui en était à sa deuxième annulation, un homme d'affaires qui avait planifié son congé forcé et une personne plus âgée qui a fondu en larmes car elle attendait sa chirurgie depuis un an.

Je suis ensuite allé rencontrer quatre patients pour des consultations urgentes. Ils gisaient, pardon, reposaient sur des civières dans le corridor de la cafétéria. Tentant de préserver la confidentialité et de les examiner du mieux que je le pouvais (c'est un corridor, après tout), j'ai été surpris par la plainte formulée par la patiente du lit n° 33 (notre urgence a une capacité maximale de 10 lits): on défonçait un mur à ses côtés.

Plus tard, j'ai effectué deux gastroscopies. Ici aussi, on défonçait le mur du local. Que voulez-vous, il en coûte trop cher pour faire le travail de fin de semaine ou de soir.

J'ai donc aidé les infirmières à faire cheminer les deux patients à travers les divers obstacles jonchant le plancher, puis exécuté l'examen en criant mes instructions afin de me faire comprendre, surmontant ainsi le bruit des marteaux et des scies. J'ai quitté ce lieu de santé avec dégoût et la gorge nouée.

Qu'avez-vous fait?

Je voudrais vous demander d'ébaucher une solution à ces divers problèmes vécus maintenant quotidiennement, mais je comprends bien que vous n'en ayez aucune idée. Lors des dernières élections, votre priorité n'était-elle pas la santé? Qu'avez-vous fait pour elle? Changer le nom des régies pour des agences, changer les hôpitaux pour des centres de santé? Ça nous fait une belle jambe.

Voilà plus de trois ans que vous usez du pouvoir sans aucune amélioration. Nos conditions de pratique deviennent pires année après année. Nos listes d'attente s'alourdissent. La pénurie d'effectifs médicaux nous fatigue, notre tour de garde revenant maintenant aux trois jours. Nos locaux et nos appareils sont défectueux.

Comment voulez-vous pratiquer dans de telles conditions? Peut-être devrions-nous avoir votre courage et quitter la province pour les Emirats arabes? Qu'en pensez-vous? Pendant que vous réfléchissez, n'ayant pas la possibilité de pratiquer ma profession, je continue le vélo.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chénier (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (sommes Internet) Isabelle Poiré (santé), Louise-Madeleine Roux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), Renée Léon Guilmet et Serge Paquin (relucteurs surarmés); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (librairie et cabaret Culture), Julie Carpentier (opéra), Paul Bennett (opéra, cabaret, spectacles et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surarmés); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (opéra), Philippe Pagnon (surarmés), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surarmés); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (opéra international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Trépanier (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzarelli, Manon Carrière et Abéc Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Levesque; Marlyse Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (comics); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Desrosiers, Rachael Rochford (Ottawa); à l'information promotionnelle: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanin, Olivier Zida. INFORMATION: Yanick Marsel (responsable), Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanin, Olivier Zida. INFORMATION: Yanick Marsel (responsable), François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Charrier, Monique Protève, Danièle Ross.

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Audet répond au CAA

Québec — On ne peut exiger du gouvernement qu'il consacre au transport la même somme qu'il perçoit des automobilistes, a plaidé hier le ministre des Finances, Michel Audet. Le gouvernement ne fonctionne pas ainsi et ne pourrait jamais fonctionner ainsi, a-t-il expliqué en point de presse. Il recueille des sommes, qu'il redistribue par la suite en fonction des besoins de la population et non à partir de «comptes spécifiques». Le ministre avait été piqué au vif par une déclaration du Club automobile du Québec (CAA), qui a soutenu que les automobilistes étaient lésés, puisqu'ils payaient, selon ses calculs, 800 millions \$ de plus en taxes et en redevances que ce que le gouvernement consacrait chaque année au réseau routier. Ce raisonnement est absurde, selon le ministre, car s'il procédait ainsi, Québec ne pourrait payer les salaires des fonctionnaires ou financer des services comme l'aide sociale ou les garderies. Selon le ministre, on ne pouvait exiger «l'équilibre absolu». — PC

FESTIVAL

SUITE DE LA PAGE 1

des touristes est la plus élevée. Il y a juste le Grand Prix qui fait mieux. Or la subvention vise justement à attirer plus de touristes.

Ce qui fâche encore davantage les organisateurs, c'est que ce montant de 50 000 \$ a déjà été dépensé, puisque le festival devait faire sa promotion avant le début des activités et s'attendait à recevoir cette somme. «Ca fait mal, lâche Robert Vézina, 50 000 \$ dans une organisation sans but lucratif comme la nôtre, c'est important.» Le festival Black & Blue a un budget de fonctionnement de 500 000 \$, ce qui revient à dire que 10 % du budget vient de disparaître. L'événement est sur la corde raide chaque année, comme presque tous les festivals de la province. En 2005, il a dégagé un profit d'environ 100 000 \$, alors qu'il était dans le rouge en 2002, en 2003 et en 2004. À titre de comparaison, le gouvernement du Québec accorde 165 000 \$ au festival cette année. Est-ce que l'événement renouera avec un déficit en raison de la décision d'Ottawa? «Je ne sais pas encore, ça va dépendre de nos revenus pendant le festival. Mais c'est une grosse somme à trouver en si peu de temps», affirme Robert Vézina.

Interrogé à sa sortie des Communales hier, le ministre Jean-François Blackburn, qui est responsable de DEC, a reconnu que la décision de mettre fin à cette subvention était la sienne. «C'est pour ça qu'il y a un ministre au ministère. C'est pour ça que je signe les dossiers. C'est ma responsabilité», a-t-il lancé. Selon le ministre, les organisateurs d'événements ne doivent pas tenir les subventions pour acquises. «Si une fois on dit oui à quelqu'un, il pense que c'est comme ça tout le temps. C'est impossible pour nous de poursuivre notre mission à l'échelle du Québec tout entier si on dit toujours oui à tout le monde. Au contraire, on doit s'attendre à ce qu'un organisme à but non lucratif puisse voler de ses propres ailes après un, deux ou trois ans», a poursuivi le ministre.

Selon Jean-Pierre Blackburn, la subvention de 55 000 \$ n'était pas essentielle à la tenue de l'événement. «La preuve, c'est qu'il a lieu quand même. Si ça n'avait pas été le cas, vous pouvez être certain qu'on aurait été là», a-t-il dit.

Robert Vézina soutient que la raison invoquée par le ministre ne tient pas la route, puisque d'autres grands festivals ont profité des subventions de son ministère même si leur survie n'était pas menacée. Il cite entre autres le Festival Juste pour rire, qui a reçu cette année 595 000 \$, et Nuits d'Afrique, qui a touché 52 394 \$. En 2005, DEC a subventionné dix festivals à Montréal, pour un total de 2,75 millions de dollars, dont 1,7 million uniquement pour le Festival de jazz et le Festival Juste pour rire.

Le Bloc québécois, le Parti libéral du Canada et les organisateurs du festival estiment qu'il s'agit d'une décision idéologique, puisque le député Réal Ménard, du Bloc, s'est fait dire par l'attaché politique du ministre Blackburn que la vraie raison était que l'événement n'est pas assez «familial» aux yeux des conservateurs. «Je n'étais pas présent au moment où cette phrase a été prononcée. Moi, je regarde les dossiers selon leurs qualités», s'est défendu le ministre.

Selon le Bloc et le PLC, l'idéologie conservatrice est la seule explication possible à cette décision de dernière minute. «C'est idéologique parce qu'ils ne peuvent pas dire que ce n'est pas un événement majeur à Montréal. Les retombées économiques de 25 millions sont là pour le prouver», a soutenu Réal Ménard. Le député libéral Denis Coderre, lui, a été virulent. «Il faut arrêter d'avoir un gouvernement qui se base uniquement sur l'idéologie. C'est un gouvernement qui est mené par la droite religieuse. Ça n'a pas de bon sens. Surtout que les fonctionnaires, qui sont des professionnels, étaient d'accord avec le financement. C'est en train de devenir dangereux», a-t-il lancé.

Quant aux organisateurs du festival, ils jugent «aberrant de voir que le ministre conservateur, qui maintenant approuve ou désapprouve personnellement toutes les subventions de DEC, contrairement à son prédécesseur libéral, puisse avoir une attitude pour le moins subjective et être aussi mal informé», comme on peut le lire dans le communiqué de presse qu'ils ont diffusé hier.

Mais Jean-Pierre Blackburn refuse l'étiquette d'idéologue. «Absolument pas! Je pense qu'on essaie de m'embarquer dans un débat qui n'a pas rapport. On a subventionné les Outgames cet été à hauteur de 1,4 million. C'est le gouvernement précédent qui avait conclu l'accord, mais on a avancé l'argent plus vite que prévu pour les aidés», dit-il.

Réal Ménard et Denis Coderre demandent au ministre de revoir sa décision. «Ce qui est financé, c'est l'achalandage touristique, pas le «rave» du dimanche soir», précise Réal Ménard. Le ministre a pris une mauvaise décision et c'est regrettable. Robert Vézina explique d'ailleurs que le festival va bien au-delà de ce «rave» populaire. Le festival Black & Blue existe depuis 16 ans et permet d'amasser des fonds qui sont ensuite redistribués dans la communauté. Depuis le premier événement, près de 1,3 million de dollars ont été remis à quelque 50 organismes qui luttent contre le fléau du sida dans le milieu homosexuel.

Le Devoir

BOMBE

SUITE DE LA PAGE 1

du Nord, Corée du Sud, Japon, Russie, Chine et États-Unis — engagés à Pékin en août 2003, et qui continuent de piétiner.

En conférence de presse, hier, le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, s'est de son côté dit d'avis que les réactions des voisins de la Corée du Nord pourraient suffire à la convaincre de retourner à cette table de négociation qu'elle boude depuis l'automne dernier. «Les États-Unis continueront à travailler avec leurs alliés et partenaires pour décourager un acte aussi irresponsable [qu'un essai nucléaire], et réagiront de manière appropriée», a déclaré le porte-parole à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, Frederick Jones. Son homologue du département d'État, Sean McCormack, a parlé d'une «menace inacceptable».

Le régime de Kim Jong-il a tout de même soufflé le chaud en même temps que le froid. Selon le communiqué diffusé hier par KCNA, la Corée du Nord ne prendra jamais l'initiative d'utiliser la bombe atomique la première et «interdira de façon stricte toute menace et tout transfert [de technologie] nucléaire». Selon d'autres extraits cités par l'agence chinoise Xinhua, le communiqué nord-coréen ajoute que le régime «fera de son mieux pour parvenir à la dénucléarisation de la péninsule».

Inquiétude et doute à Moscou

Le ministère des Affaires étrangères de Russie s'est dit inquiet dans un communiqué appelant le régime de Kim Jong-il à faire preuve de «retenue», et considère lui aussi que la solution à la crise réside dans la reprise des pourparlers à six dans la capitale chinoise.

Le ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait toutefois exprimé plus tôt dans la journée des doutes sur l'intention réelle des Nord-Coréens, faisant état de «rapports» selon lesquels Pyongyang aurait déjà dans le passé annoncé des tests nucléaires imminents, sans jamais donner suite.

TRAIN

SUITE DE LA PAGE 1

de l'AMT, Marie Gendron. Le train permettra d'ajouter un départ à l'heure de pointe du matin et un autre le soir sur la ligne Blainville-Montréal, qui comporte deux arrêts à Laval. Déjà, depuis lundi, deux départs avaient été ajoutés vers la fin de l'heure de pointe du matin, soit après 8h30, permettant ainsi de transporter environ 1200 passagers supplémentaires. Le train torontois permettra d'augmenter le service plus tôt, soit vers 7h. «On s'est ajustés. L'heure de pointe commence beaucoup plus tôt ces jours-ci», a noté Mme Gendron. Avec ces trois nouveaux départs, la capacité totale de la ligne Blainville-Montréal sera haussée de près du tiers, passant de 9500 passagers en temps normal à 12 100.

Il faudra cependant attendre jusqu'à la fin de la semaine pour que le fameux train ontarien puisse être mis en service, afin d'effectuer des vérifications techniques.

Navette gratuite

Outre le train de banlieue, quelque 1200 Lavallois ont bénéficié de la navette gratuite qui relie le stationnement du cinéma Guzzo sur le boulevard des Laurentides à la station de métro Henri-Bourassa, soit 200 de plus que lundi. En plus des cinq autobus prêts depuis lundi par le Réseau de transport de Longueuil, la Société de transport de Laval a eu recours à trois autobus provenant de compagnies privées (Limocar et Galland).

Le trajet prenait hier matin entre quatre et huit minutes, grâce à l'ouverture d'une nouvelle voie réservée de 3,5 km sur le boulevard des Laurentides, qui allait rejoindre la voie réservée du pont Viau. Une aubaine pour les automobilistes qui laissaient leur auto en pension (gratuite) dans le stationnement du cinéma. «C'est génial! On se demande si ça va durer longtemps. Si c'était disponible à longueur d'année, gratuitement, je le prendrais sur l'ensemble de l'entretien, de l'inspection du réseau, la façon de faire des évaluations», a signalé le ministre. Tant M. Boisclair que M. Dumont souhaitaient que la commission dispose d'un mandat «large». Hier, le chef adéquat a réclamé que le mandat de la commission porte sur l'ensemble des infrastructures routières du Québec et qu'elle évalue les pratiques politiques, administratives et budgétaires du gouvernement en matière de routes depuis 1970.

Mario Dumont a aussi déploré l'absence du premier ministre Jean Charest lors de l'annonce faite hier. «Le gouvernement a une lourde responsabilité, la population est inquiète et le premier ministre n'est pas là», a-t-il dit.

À son tour, l'ancien premier ministre Bernard Landry dit trouver inappropriée la nomination de son ancien collègue Pierre Marc Johnson à la tête de la commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde. Bien qu'il juge «le choix de l'individu impeccable», qualifiant M. Johnson d'homme «intègre», «sage» et compétent, M. Landry a souligné hier que, dans le cadre de ses fonctions, M. Johnson sera appelé à juger de la gestion des administrations précédentes, dont la sienne, ce qui pose problème.

«Il aura à juger de 30 ans d'action gouvernementale et même un peu plus, puisque ce viaduc a été construit en 1970. Or il a fait partie et a dirigé des gouvernements durant cette période. Alors ça, c'est une objection valable», a dit M. Landry.

L'ex-premier ministre n'est toutefois pas allé jusqu'à suggérer à M. Johnson de retirer sa candidature, comme l'avait fait le chef péquiste André Boisclair lundi. Il a préféré laisser le soin à M. Johnson et au gouvernement Charest de décider.

M. Landry a rejeté la comparaison qui a été faite entre le mandat de M. Johnson sur l'effondrement du viaduc et celui d'un autre ancien premier ministre péquiste, Lucien Bouchard, qui vient de se voir confier par Olymel un mandat touchant la situation de l'industrie porcine. M. Landry a souligné que, dans le cas de M. Bouchard, «il n'aurait pas à juger des actions du gouvernement», mais à se pencher sur les conditions difficiles dans lesquelles évolue l'industrie porcine, plus particulièrement Olymel.

À Montréal, les autorités ont par ailleurs annoncé hier que six des 18 structures inspectées depuis samedi à travers le Québec feront l'objet d'inspections plus poussées au cours des prochaines heures. Selon le ministère des Transports, il s'agit toujours d'inspection

préventive, les structures ne présentant pas de danger à court terme. «Mais il n'y a aucun risque à prendre», a indiqué en conférence de presse la sous-ministre adjointe à la division des infrastructures et des technologies, Anne-Marie Leclerc. «On refait les calculs par sagesse.»

Les évaluations faites depuis samedi n'ont pas rassuré complètement la sous-ministre. Ces inspections ont été effectuées à partir des plans de construction et des résultats de toutes les inspections sommaires ou complètes réalisées au cours des dernières années. Les 18 structures avaient été décrites comme étant plus à risques. Il n'y aurait toutefois pas eu de découvertes importantes par rapport à ce que les inspecteurs savaient déjà de l'état de dégradation de ces structures.

Celles qui seront auscultées plus attentivement sont situées en Abitibi, en Montérégie, dans les Laurentides (à Joliette et à Sainte-Agathe) ainsi qu'à Montréal (le raccourcement entre la 40 et la 15 nord, puis la voie de service de l'autoroute 40 sur l'autoroute 15). Concrètement, les inspecteurs retireront la finition des structures (panneaux de polymère) pour «aller mettre le doigt» directement sur l'ouvrage et vérifier son état. Des fenêtres seront ouvertes, de même que des échantillons (carottes) seront prélevés.

De son côté, le viaduc De Blois, également situé au-dessus de l'autoroute 19 à Laval, restera fermé pour les fins de l'enquête qui commence. C'est une structure jumelle de celle qui s'est effondrée, et elle servira à vérifier et à comparer des données pouvant expliquer les causes de l'incident tragique de samedi. Des bruits ont couru hier voulant que les restes du viaduc de la Concorde soient jetés à terre: le ministère a formellement démenti la rumeur. Il s'agit maintenant d'une «pièce de conviction» pour la commission d'enquête.

Pour l'instant, «toutes les hypothèses demeurent ouvertes» pour expliquer l'effondrement du viaduc de la Concorde. Corrosion, défaut de fabrication, faiblesse dans l'armature, le ministère refuse de s'avancer, maintenant que la commission d'enquête a pris la relève. «Le mode de rupture du viaduc n'est pas quelque chose que l'on voit normalement», dit Anne-Marie Leclerc. «Les problèmes de dégradation se développent généralement au niveau des joints. Ça n'a pas été le cas ici. Alors on cherche pourquoi.»

Mme Leclerc a aussi refusé de confirmer si l'entreprise Corival, qui appartient à des membres de la famille Rizuto, était effectivement celle qui avait construit le viaduc. Trois des quatre actionnaires de Corival sont des donateurs du Parti libéral du Québec.

nées avant d'être en mesure de produire des bombes assez petites pour être placées sur des missiles.

Le programme nucléaire nord-coréen, tout comme le développement de missiles, inquiètent la communauté internationale depuis longtemps.

Déjà, en 1993, le régime de Kim Il-Song, le père du dictateur actuel, avait procédé à un chantage nucléaire; il avait ainsi obtenu, l'année suivante, un ensemble de programmes d'aide — surtout sous la forme de livraisons de pétrole et d'une assistance à la construction d'une centrale nucléaire à eau légère — en échange de l'abandon de ses programmes d'armement non conventionnel.

En octobre 2002, placée devant des preuves qu'elle produisait du plutonium en violation de cet accord, la Corée du Nord a expulsé les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique présents sur son territoire, avant de se retirer, en janvier 2003, du Traité de non-prolifération nucléaire.

En juin de la même année, Pyongyang annonçait son intention de poursuivre ce programme afin de se doter d'une force de frappe nucléaire «dissuasive». Cette déclaration a été suivie en août 2003 par l'ouverture des pourparlers à six sur la question.

Un essai nucléaire nord-coréen porterait un coup dur à la lutte contre la prolifération de ce type d'armes dans le monde. Les experts sont cependant divisés sur la question de savoir s'il pourrait être le signal de départ d'une course aux armements en Extrême-Orient. La pression est certes forte pour que des pays de la rive orientale du Pacifique mettent en œuvre des programmes d'armement nucléaire, mais l'éventualité d'un resserrement de leur alliance stratégique avec les États-Unis semblerait plus probable. Il n'empêche que le Japon, dont les nombreuses centrales nucléaires produisent beaucoup de matière fissile, pourrait être tenté de lancer un programme secret, estime Julian Schofield. Si la Chine en avait vent, Pékin pourrait accélérer sa production de missiles, ajoute-t-il.

D'après Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

Le nouveau premier ministre japonais, Shinzo Abe, a déclaré hier que Tokyo et le reste de la communauté internationale réagiraient vigoureusement si les Nord-Coréens procédaient effectivement à un essai nucléaire.

En Corée du Sud, les autorités ont renforcé les mesures d'alerte à l'issue d'une réunion des principaux responsables de la sécurité.

La Corée du Nord n'avait jamais annoncé aussi clairement auparavant son intention de procéder à un essai nucléaire. Julian Schofield, expert en défense et études stratégiques à l'université Concordia, juge «très possible» que la Corée du Nord donne suite à l'annonce faite hier, «si le régime calcule que les États-Unis, trop occupés en Irak, n'exerceront pas de représailles». Tout en faisant remarquer que l'aviation américaine dispose de milliers d'avions qui ne sont pas engagés sur le théâtre du Moyen-Orient, ce politologue pense qu'il pourrait n'y avoir aucune réaction militaire si la Corée du Nord effectue un essai nucléaire, comme ce fut le cas pour l'Inde et le Pakistan dans les années 90.

Depuis plusieurs semaines, des rumeurs circulaient sur un éventuel essai nucléaire nord-coréen, alors que les relations entre Pyongyang et ses voisins étaient au plus bas. Le 5 juillet, la Corée du Nord avait procédé aux tirs d'essai de six missiles de courte et moyenne portée en mer du Japon. Une semaine et demi plus tard, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution exigeant la suspension de ces activités, résolution rejetée par Pyongyang.

Selon nombre d'analystes, l'annonce faite par le régime nord-coréen — tout comme d'autres gestes belliqueux faits dans le passé — a pour objet de persuader Washington d'ouvrir des discussions bilatérales et de mettre fin aux sanctions financières américaines imposées à la Corée du Nord.

Les observateurs et les services de renseignements occidentaux estiment généralement que la Corée du Nord, un pays très fermé, a produit au fil des ans suffisamment de matière fissile pour produire une petite quantité de bombes, une ou deux selon des responsables américains. Il lui faudrait cependant plusieurs an-

dras; l'habileté tout près du stationnement», s'est exclamée Joëlle Prudhomme, rencontrée au terminus Henri-Bourassa alors qu'elle revenait de ses cours à l'UQAM.

Sylvie Galante, également résidente de Laval, était elle aussi ravie du service de navette. Son trajet jusqu'au métro Sauvé, où elle stationne habituellement son auto, s'en trouvait écourté de 10 minutes. «J'ai adoré, j'aimerais cela que ça reste.»

Sylvie Barbeau et Michel Gaudreau, deux résidents de Laval, se sont retrouvés vers 16h au terminus Henri-Bourassa, comme d'habitude. Mais plutôt que de prendre leur auto, ils ont embarqué main dans la main dans la navette. «C'est hyper-rapide le matin, mais le soir, c'est un peu plus long; c'est moins avantageux parce qu'il n'y a pas la voie réservée sur le boulevard des Laurentides», a constaté M. Gaudreau. Eux aussi pourraient considérer l'idée de laisser leur auto à Laval si un tel service était offert toute l'année. «Ils devraient la faire, cette navette. Mais il ne faudrait pas que les frais soient trop élevés; s'il faut payer les tarifs de Montréal et de Laval, cela finit par faire beaucoup. On est bien en auto. Si on a à prendre les transports en commun, il faut que cela vaille la peine, en temps et en coûts», a affirmé Mme Barbeau.

Le maintien à long terme d'un service de navette ne semble cependant pas dans les cartons de la STL, qui attend avec impatience l'ouverture de trois stations de métro à Laval, prévue en juillet prochain. «La question des ponts va devenir moins problématique avec l'ouverture du métro. [...] Ce n'est probablement pas quelque chose de permanent», a déclaré le responsable des communications de la STL, Marc Laforge. Il souligne que le prolongement de la voie réservée sur le boulevard des Laurentides «peut causer des inconvénients chez les automobilistes», qui ne peuvent pas tourner à gauche à l'heure de pointe du matin.

Le virage ponctuel de certains automobilistes vers les transports en commun fait néanmoins rêver les responsables de ce type de transport. À l'AMT, on constatait «l'engouement du public pour des services efficaces». «On aimerait bien pouvoir continuer à les leur offrir», a fait valoir Mme Gendron. Elle rappelle que l'AMT est née en 1995

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

portant sur «l'ensemble de l'entretien, de l'inspection du réseau, la façon de faire des évaluations», a signalé le ministre. Tant M. Boisclair que M. Dumont souhaitaient que la commission dispose d'un mandat «large». Hier, le chef adéquat a réclamé que le mandat de la commission porte sur l'ensemble des infrastructures routières du Québec et qu'elle évalue les pratiques politiques, administratives et budgétaires du gouvernement en matière de routes depuis 1970.

Mario Dumont a aussi déploré l'absence du premier ministre Jean Charest lors de l'annonce faite hier. «Le gouvernement a une lourde responsabilité, la population est inquiète et le premier ministre n'est pas là», a-t-il dit.

À son tour, l'ancien premier ministre Bernard Landry dit trouver inappropriée la nomination de son ancien collègue Pierre Marc Johnson à la tête de la commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde. Bien qu'il juge «le choix de l'individu impeccable», qualifiant M. Johnson d'homme «intègre», «sage» et compétent, M. Landry a souligné hier que, dans le cadre de ses fonctions, M. Johnson sera appelé à juger de la gestion des administrations précédentes, dont la sienne, ce qui pose problème.

«Il aura à juger de 30 ans d'action gouvernementale et même un peu plus, puisque ce viaduc a été construit en 1970. Or il a fait partie et a dirigé des gouvernements durant cette période. Alors ça, c'est une objection valable», a dit M. Landry.

L'ex-premier ministre n'est toutefois pas allé jusqu'à suggérer à M. Johnson de retirer sa candidature, comme l'avait fait le chef péquiste André Boisclair lundi. Il a préféré laisser le soin à M. Johnson et au gouvernement Charest de décider.

M. Landry a rejeté la comparaison qui a été faite entre le mandat de M. Johnson sur l'effondrement du viaduc et celui d'un autre ancien premier ministre péquiste, Lucien Bouchard, qui vient de se voir confier par Olymel un mandat touchant la situation de l'industrie porcine. M. Landry a souligné que, dans le cas de M. Bouchard, «il n'aurait pas à juger des actions du gouvernement», mais à se pencher sur les conditions difficiles dans lesquelles évolue l'industrie porcine, plus particulièrement Olymel.

À Montréal, les autorités ont par ailleurs annoncé hier que six des 18 structures inspectées depuis samedi à travers le Québec feront l'objet d'inspections plus poussées au cours des prochaines heures. Selon le ministère des Transports, il s'agit toujours d'inspection

préventive, les structures ne présentant pas de danger à court terme. «Mais il n'y a aucun risque à prendre», a indiqué en conférence de presse la sous-ministre adjointe à la division des infrastructures et des technologies, Anne-Marie Leclerc. «On refait les calculs par sagesse.»

Les évaluations faites depuis samedi n'ont pas rassuré complètement la sous-ministre. Ces inspections ont été effectuées à partir des plans de construction et des résultats de toutes les inspections sommaires ou complètes réalisées au cours des dernières années. Les 18 structures avaient été décrites comme étant plus à risques. Il n'y aurait toutefois pas eu de découvertes importantes par rapport à ce que les inspecteurs savaient déjà de l'état de dégradation de ces structures.

Celles qui seront auscultées plus attentivement sont situées en Abitibi, en Montérégie, dans les Laurentides (à Joliette et à Sainte-Agathe) ainsi qu'à Montréal (le raccourcement entre la 40 et la 15 nord, puis la voie de service de l'autoroute 40 sur l'autoroute 15). Concrètement, les inspecteurs retireront la finition des structures (panneaux de polymère) pour «aller mettre le doigt» directement sur l'ouvrage et vérifier son état. Des fenêtres seront ouvertes, de même que des échantillons (carottes) seront prélevés.

De son côté, le viaduc De Blois, également situé au-dessus de l'autoroute 19 à Laval, restera fermé pour les fins de l'enquête qui commence. C'est une structure jumelle de celle qui s'est effondrée, et elle servira à vérifier et à comparer des données pouvant expliquer les causes de l'incident tragique de samedi. Des bruits ont couru hier voulant que les restes du viaduc de la Concorde soient jetés à terre: le ministère a formellement démenti la rumeur. Il s'agit maintenant d'une «pièce de conviction» pour la commission d'enquête.

Pour l'instant, «toutes les hypothèses demeurent ouvertes» pour expliquer l'effondrement du viaduc de la Concorde. Corrosion, défaut de fabrication, faiblesse dans l'armature, le ministère refuse de s'avancer, maintenant que la commission d'enquête a pris la relève. «Le mode de rupture du viaduc n'est pas quelque chose que l'on voit normalement», dit Anne-Marie Leclerc. «Les problèmes de dégradation se développent généralement au niveau des joints. Ça n'a pas été le cas ici. Alors on cherche pourquoi.»

Mme Leclerc a aussi refusé de confirmer si l'entreprise Corival, qui appartient à des membres de la famille Rizuto, était effectivement celle qui avait construit le viaduc. Trois des quatre actionnaires de Corival sont des donateurs du Parti libéral du Québec.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriels, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 601, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Essai de publication — Enregistrement n° 0858. Depuis l'ajout Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390